

SOCIÉTÉ



Des enfants au travail asservi

A cause de sa démographie galopante, l'Inde n'arrive toujours pas à mettre fin rapidement au scandale du travail asservi et en particulier à celui des enfants. 40 millions d'enfants travaillent dans ce pays, dont le quart dans des conditions d'esclaves. Claude Lévesque a constaté leur condition misérable.

B-1

Projet de loi américain pour empêcher l'achat des obligations d'Hydro

Catherine Leconte

APRÈS NEW YORK, voilà maintenant qu'au Massachusetts, un projet de loi déposé au parlement interdirait à tous les fonds de pension des employés de l'État d'investir dans les obligations émises par Hydro-Québec aux États-Unis.

Non contents de contrecarrer les exportations d'Hydro-Québec aux États-Unis, les opposants au complexe hydroélectrique de Grande-Baleine s'attaquent donc maintenant à sa capacité d'emprunter sur les marchés financiers américains. La me-

nace est potentiellement plus grave : comme chacun sait, l'argent est le nerf de la guerre. Cris et environnementalistes américains veulent le cisailler.

Car pour financer ses travaux, Hydro-Québec doit emprunter, et les marchés financiers américains constituent l'un des plus grands bassins mondiaux de capitaux. Pas d'emprunts, pas de barrages — qu'ils soient construits pour l'exportation ou pour la consommation interne des Québécois.

En outre, quatre autres projets de loi anti-Grande-Baleine ont aussi été

déposés au parlement du Massachusetts. Mais ceux-là s'apparentent aux techniques déjà éprouvées au parlement de l'État de New York : ils visent à émettre des directives contraignantes pour les politiques énergétiques et environnementales du Massachusetts, qui est — comme New York, quoiqu'à une échelle beaucoup plus modeste — un consommateur d'hydroélectricité québécoise.

Traditionnellement, les gestionnaires de caisses de retraite, qui ont d'énormes sommes à placer, sont friands des obligations (titres qui

ont, en quelque sorte, des reconnaissances de dette) émises par des grandes sociétés d'État comme Hydro-Québec. Ce sont en effet des investissements très sûrs, puisqu'un gouvernement en garantit le remboursement.

Une campagne de boycottage des obligations d'Hydro-Québec, efficacement menée auprès de ces grands investisseurs institutionnels, serait très dommageable pour la santé financière de la société d'État. Ainsi l'énorme campagne de ce type menée il y a quelques années, à travers tous les États-Unis, contre l'Afrique

Voir page A-4: Projet

Joe Clark prêt à croiser le fer avec le gouvernement albertain

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

LE MINISTRE aux Affaires constitutionnelles Joe Clark dit qu'il est prêt à faire campagne contre le gouvernement de sa province de l'Alberta, y compris dans le cadre d'un référendum, s'il faut passer par là pour faire entrer une nouvelle entente constitutionnelle.

Mais après avoir entendu le premier ministre conservateur Don Getty s'engager en fin de semaine à ne signer aucun accord qui ne comporterait pas le projet de Sénat égal, élu et efficace cher au cœur de sa province, la plupart des députés albertains à Ottawa se faisaient rares hier. En Chambre, le député Alex Kindy, qui est en rupture de ban avec son gouvernement a applaudi la prise de position de son premier ministre provincial. D'autres, comme le vice-premier ministre Don Mazankowski refusaient carrément de la commenter.

« La plupart des Albertains ne veulent pas être seuls contre le Canada », avance pourtant Joe Clark qui dit espérer que l'apparente ligne dure actuelle du premier ministre Getty ne constitue qu'une position de départ. « Il y a de la flexibilité partout et c'est essentiel qu'il y en ait sur les questions importantes », insiste-t-il.

Advenant une consultation populaire dans sa province, le ministre ajoute qu'il n'hésiterait pas à y faire campagne. « Si on suggère quelque chose de nuisible pour le pays, je ferai campagne pour le Canada », promet-il.

Le ministre Clark a déjà affirmé à plusieurs reprises que l'hypothèse d'un Sénat où les dix provinces seraient représentées à égalité lui semblait peu plausible. Aussi bien l'Ontario que le Québec s'y opposent. Hier, le chef libéral Jean Chrétien jugeait également fort peu réalistes les revendications d'Edmonton. « Si Don Getty veut un Sénat réformé, l'égalité n'est pas dans les cartes », constate-t-il en ajoutant qu'il trouve que dans leur propre province, les ténors albertains du gouvernement Mulronney semblent fort peu avoir préparé le terrain d'une entente constitutionnelle.

Et alors que ses troupes albertaines menacent d'être plus tiraillées que jamais entre leurs impératifs électoraux et ceux de la constitution, les ministres fédéraux du Québec maintiennent qu'ils ne se lanceront pas sur la piste de Brian Mulronney en plain mêlée sur l'unité canadienne avant que soit connue la teneur des offres du Canada au Québec.

« Attendez-vous pas à ce que j'aie ma batte avec un couteau quand les autres sont là avec une machine

gun », s'impatiente ainsi le lieutenant du Québec Benoît Bouchard au sujet de son silence actuel dans sa province. « Ce n'est pas parce que moi ou Loiselle, on n'est pas sur les barricades avec un drapeau canadien qu'on n'est pas convaincus », maintient-il pourtant.

Même son de cloche chez son collègue de la Défense nationale Marcel Masse qui déclare qu'il n'est pas là pour faire la guerre aux souverainistes mais pour défendre des propositions et qui fait remarquer que, pour l'heure, il n'a rien à défendre.

D'autre part Joe Clark accuse certains conservateurs albertains d'avoir « peut-être manipulé » le vote du week-end dernier en faveur d'une révision de la Loi fédérale sur les langues officielles.

En fait, affirme le ministre Joe Clark, le vote d'appui à l'idée lancée au début de l'année par le premier ministre Don Getty aurait été pris dans des circonstances nébuleuses alors que la grande majorité des députés au congrès conservateur de Calgary étaient rentrés chez eux.

Le ministre conservateur rappelle que « seulement 10 % » des députés ont participé au deuxième scrutin en faveur de la politique plutôt controversée de révision du bilinguisme.

« Il y a eu deux votes. La première fois, j'ai eu l'impression que les conservateurs dans la salle étaient pour

Voir page A-4: Joe Clark



PHOTO PC

Le céréalier Senneville, propriété de Pioneer Shipping et géré par le nouveau consortium maritime Great Lakes Bulk Carriers, a inauguré la 34e saison de navigation sur la Voie maritime du Saint-Laurent, hier avant-midi, à l'écluse de Saint-Lambert. Le navire de 735 pieds, jaugeant 25 785 tonnes, entreprenait, lui, sa 25e année de navigation. La saison dernière, la Voie maritime a enregistré 2859 transits de navires commerciaux.

Socanav en perte de 12 millions en 6 mois

Michel Van de Walle

de la Presse canadienne

AUX PRISES avec une perte de 12 millions \$ après six mois de son exercice financier 1992, le grand patron de Socanav, Michel Gaucher, reconnaît que les magasins M constituent un « boulet » et que des « alliances » ne sont pas exclues pour optimiser les opérations de Steinberg.

« Je ne peux endurer longtemps des pertes comme celles-là », convenait hier M. Gaucher lors d'une rencontre de presse pour faire le point sur la situation de l'entreprise au moment de la publication des résultats du second trimestre.

« Les magasins M sont définitivement devenus un boulet important », a dit M. Gaucher qui s'est cependant montré plutôt évasif quant à ses intentions.

Une chose paraît certaine : il y aura des changements substantiels de ce côté. Est-ce que l'on tentera de les vendre ou de les fermer ? M. Gaucher répond qu'il n'y aura pas d'interruption subite. Nous allons procéder à une rationalisation car

les deux tiers ou les trois quarts des magasins sont situés sur des emplacements enviables.

Si le réseau des magasins M, qui compte 19 succursales, rencontre des difficultés, c'est à cause de la taxe fédérale sur les produits et services, du commerce transfrontalier et du haut niveau de chômage, explique Michel Gaucher. Ces magasins, autrefois les Miracles Mart qui faisaient partie du groupe Steinberg, ont fait l'objet de sérieuses coupures et compressions de budgets. « Maintenant, nous avons frappé le fond », dit M. Gaucher. Le problème des magasins M, espère-t-il, sera réglé au cours des prochains mois.

Diverses rumeurs circulent depuis quelques semaines sur la situation financière de Socanav et M. Gaucher a nié avoir des difficultés avec le syndicat bancaire qui a financé, à long terme, l'acquisition de Steinberg. Il reste encore 152 millions \$ de dette à long terme.

Toutefois, M. Gaucher a reconnu que les choses sont moins faciles avec les trois banques qui avancent les crédits d'opérations de 70 mil-

Voir page A-4: Socanav

Roland Doré président de l'Agence spatiale

Manon Cornellier

de la Presse canadienne

OTTAWA — Le principal de l'École Polytechnique de Montréal Roland Doré a été nommé hier président de l'Agence spatiale canadienne.

M. Doré, qui entrera en fonction le 4 mai prochain, remplacera M. Larkin Kerwin qui a pris sa retraite à la fin février. M. Kerwin était le premier président de l'agence et avait présidé auparavant le Conseil national de recherches (CNRC).

M. Doré se retrouve à la direction de l'Agence alors que celle-ci amorçe son véritable décollage.

L'Agence doit en effet compléter un plan spatial à long terme afin de le présenter au cabinet au cours de l'année fiscale 1992-93.

Pendant ce temps, la construction de ses installations se poursuit à Saint-Hubert et doit être terminée à la fin de 1993.

Voir page A-4: Roland Doré

Les ventes de céréales à la CEI font naître un peu d'optimisme à l'ouverture de la Voie maritime

Réal Bouvier

LA SAISON 1992 de la Voie maritime du Saint-Laurent a été inaugurée officiellement, hier, par le passage du céréalier canadien Senneville à l'écluse de Saint-Lambert, faisant naître un timide optimisme au sein de l'administration de la Voie maritime qui termine l'année fiscale 1991 avec une perte de 3,6 millions \$ sur des revenus d'exploitation d'environ 71 millions \$.

Pour 92, le président de l'administration, Glendon Stewart ne prévoit qu'une augmentation modérée de trafic. Il se fie sur les 25 millions de tonnes de blé consenties à la Russie pour maintenir ou augmenter la quantité des céréales qui a atteint 15,4 millions de tonnes l'an dernier. Ce blé doit être livré au cours des cinq prochaines années. Il espère que des ententes semblables interviendront avec les autres républiques de la CEI.

M. Stewart compte aussi sur les efforts de marketing entrepris dans les pays étrangers pour faire connaître les avantages de la Voie maritime sur ses concurrents, entre autres, le fleuve Mississippi. Les administrations canadiennes et américaines ont uni leurs efforts depuis l'an dernier pour convaincre les armateurs et les aciéries européennes qui s'approvisionnent en charbon à basse teneur de soufre au Montana et au Wyoming de la faire transiter par les Grands lacs et la Voie maritime. Ce charbon est de plus en plus en demande parce qu'il est moins polluant.

Une mission en Espagne l'an dernier a déjà permis d'expédier 30 000 tonnes de ce charbon. La cargaison est parvenue à destination trois jours plus tôt que si elle avait emprunté le Mississippi et en meilleure condition parce qu'elle avait subi moins de transbordements. M. Stewart est confiant que de 100 000 à 200 000 tonnes suivront cette année.

Si le transport des céréales a augmenté de 25 %, celui du minerai de fer a chuté de 26 %. Les difficultés énormes que connaissent les aciéries des Grands lacs et l'industrie automobile en sont responsables et tant que la récession ne se résorbera pas, M. Stewart n'entrevoit pas de reprise dans ce secteur.

Les autres vracs, incluant le pétrole qui est encore largement tributaire de l'activité économique ont aussi subi une baisse de 21 %. Par contre, le programme de rabais de péages sur les cargaisons nouvelles, un incitatif annoncé il y a deux ans a permis d'aller chercher 7 millions de tonnes.

L'administration de la Voie maritime poursuivra en 1992 son programme de rationalisation du personnel et réduira encore une fois de 4 % ses effectifs. L'administration prévoit couper 25 postes au sein de son personnel. L'administration compte actuellement 901 employés

Voir page A-4: Les ventes

216 pages - 20,00 \$

LE QUÉBEC ET LA RESTRUCTURATION DU CANADA 1980-1992
Essais et perspectives

312 pages - 26,00 \$

FINIE... LA GUERRE FROIDE?
Gérard Bergeron

L'actualité québécoise et internationale au Septentrion

LE QUÉBEC ET LA RESTRUCTURATION DU CANADA 1980-1992
Sous la direction de Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux

Désireux de respecter la tradition d'engagement dans l'analyse qui a toujours caractérisé la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, des professeurs du département de science politique ont mis sur pied, dès la fin de l'été 1990, un groupe d'étude sur les enjeux et les perspectives de la restructuration dans les rapports entre le Québec et le Canada. Ils nous livrent ici le fruit de leur travail.

FINIE... LA GUERRE FROIDE ?
Gérard Bergeron

Dans ce troisième volet sur l'histoire de la Guerre froide, Gérard Bergeron analyse la fin d'une époque et les soubresauts qui accompagnent la naissance d'une nouvelle ère. Un ouvrage essentiel pour bien comprendre les forces fondamentales qui orienteront le XXI^e siècle.



Les Éditions du Septentrion
1300, av. Maguire
Sillery (Québec)
G1T 1Z3

En vente en librairie

100 pays lancent à New York le véritable compte à rebours du Sommet de la Terre

Louis-Gilles Francoeur

LE COMPTE à rebours de la conférence internationale de Rio en juin, mieux connue sous le nom de Sommet de la Terre, commence vraiment à New York cette semaine alors que hauts fonctionnaires et experts de plus de 100 pays se lancent dans le *sprint* final pour déterminer l'ordre du jour et, surtout, des projets de protocole de l'éventuelle conférence.

Les délégations des différents pays se réunissent depuis déjà près d'un mois dans la capitale américaine et, pour donner une idée de la surchauffe qui commence à poindre dans le dossier, rappelons que le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Charest, a jugé bon au cours des derniers jours de s'y rendre pour épauler les hauts fonctionnaires canadiens à cause de l'importance des enjeux économiques et environne-

mentaux en cause.

Personne n'est vraiment à même de jauger, à ce moment-ci, les progrès qui ont pu être accomplis au cours des dernières semaines par les hauts fonctionnaires des délégations dans l'un ou l'autre des six grands sujets, qui vont constituer l'agenda de Rio. Mais la valse-hésitation de la Maison-Blanche sur les principaux enjeux de Rio indique à quel point il sera difficile de créer des consensus. Surtout sur l'éventuelle contribution des pays riches à ceux du Tiers monde pour les aider à accéder à l'ère des politiques environnementales, alors qu'il leur est déjà difficile d'articuler des politiques économiques primaires.

Les six principaux dossiers de Rio, actuellement en négociation, à New York sont :

- la mise au point des principales conventions internationales, soit celles qui doivent mobiliser les différents pays contre les changements

- climatologiques (effet de serre) et pour la protection des forêts et de la diversité biologique de la planète;
- la mise au point d'une Charte environnementale de la Terre;
- la confection d'une liste de projets et programmes « concrets », qui vont constituer la liste des priorités environnementales du 21e siècle. Pour cette raison, cette liste porte déjà le nom évocateur d'*Agenda 21*;
- un programme de ressources financières qui ferait passer le fameux budget du Programme environnemental de l'ONU de 30 millions à plus de 100 milliards \$, ce qui constitue probablement l'enjeu le plus important de la conférence de Rio;
- la mise au point d'une stratégie sur les transferts technologiques qui permette, d'entrée de jeu, au Tiers monde de sauter 50 ans et de prendre pied dans les techniques de pointe en environnement en profitant de la maîtrise technologique de l'Occident;
- la création ou l'adaptation des institutions internationales à ces nouveaux défis.

Jusqu'ici, les grands journaux américains ont tenté de prendre le pouls de l'intérêt de la Maison-Blanche pour ces enjeux en tentant de savoir si le président Bush assistera au Sommet de Rio où on attend les premiers ministres et présidents d'un nombre sans précédent de pays.

Les signes donnés par la Maison-Blanche et les bribes qui filtrent des tables de négociations indiquent que Washington pourrait bien devenir le boulet dans l'élaboration d'un consensus international.

Les motifs d'inquiétude des Américains sont nombreux. La lutte à l'effet de serre présuppose un coup de frein majeur dans l'utilisation des énergies conventionnelles, que sont

le pétrole et le charbon. Cela pourrait nuire grandement à l'économie américaine qui n'arrive pas à prendre le cap du changement aussi vite que le Japon et l'Allemagne, ses principaux concurrents en matière d'alternatives et d'économies d'énergie.

Le Japon vient d'ailleurs de mettre littéralement les Américains dans l'embarras alors que son premier ministre est venu dire au Brésil qu'il n'hésiterait pas à consacrer au défi environnemental au moins ce qu'il a investi dans la Guerre du golfe, soit près de 14 milliards \$.

Le chiffre a aussitôt amené les pays européens à sculpter leur éventuelle contribution à partir de ce nouvel étalon en matière d'environnement, ce qui pourrait forcer les États-Unis à consacrer à la défense de l'environnement planétaire une partie de l'argent que la Maison-Blanche veut consacrer, en cette année d'élection, à la relance de son économie. Mais, par contre, se marginaliser trop placerait la présidence américaine dans une position tout aussi intenable.

Un autre risque menace M. Bush, soit celui de ne pas participer à un événement aussi important que la conférence de Rio. La décision du premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, n'est pas davantage connue. En réalité, le président américain tout comme M. Mulroney ne peuvent pas prendre la décision de se rendre à Rio à moins d'avoir en poche un chèque à la hauteur de leurs prétentions au leadership au plan international et environnemental, ce qui complique d'autant l'évolution des positions officielles aux tables de négociation de New York, dont le résultat sera divulgué vendredi.

L'enquête sur les cégeps doit mettre en question la qualité des diplômes

Le Conseil permanent de la Jeunesse a l'intention de pousser le débat aussi loin

Pierre April

de la Presse canadienne

QUÉBEC — Le président du Conseil permanent de la Jeunesse (CPJ) Alain Perreault est entièrement d'accord avec l'idée de remettre en question tout le système d'enseignement collégial au Québec et même son utilité dans la formation d'un individu.

En précisant que le CPJ allait participer activement au débat annoncé la semaine dernière par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Lucienne Robillard, M. Perreault a indiqué, hier, qu'il faut aller jusqu'à se demander « si les cégeps comme ils sont aujourd'hui remplissent leur mission, s'ils sont vraiment utiles ».

Le président du CPJ est même d'avis qu'il faut remettre en question la qualité des diplômes d'enseignement collégial puisque personne, même pas les collègues eux-mêmes, ne s'astreint à évaluer et à comparer leurs performances.

Selon lui, ce n'est pas surtout au niveau de la formation technique ou professionnelle que les cégeps du système collégial sont les plus évités, mais bien au niveau de l'enseignement général.

« Moi, a-t-il dit, je me pose sérieusement la question quand je vois qu'à l'université on fait passer des examens de français et de mathématiques avant d'accepter un candidat, qu'on en est rendu à offrir des cours d'appoint ou de rattrapage. Je me demande alors si le cégep a réellement rempli sa mission, à quoi sert le diplôme d'enseignement collégial (DEC) dans de telles conditions ».

M. Perreault va même jusqu'à dire qu'il trouve aberrant de constater que les collègues sont incapables de s'autocritiquer ou de s'autoévaluer, qu'ils n'ont de comptes à rendre à personne.

« Les enseignants, dans bien des cas, a-t-il précisé, ne rendent de comptes à personne, pas même aux élèves. Lorsqu'on demande si le diplôme décerné correspond à une qualité, on est dans la plupart des cas

incapable de répondre à cette question. »

Pour le président du CPJ, le cégep est encore pour les jeunes « une salle d'attente de l'université » — spécialement ceux qui sont inscrits à un DEC général — pour d'autres c'est un filtre supplémentaire.

« Ceux qui profitent le plus du cégep sont effectivement ceux qui sont inscrits à un DEC technique, a-t-il souligné, parce que c'est un moyen réel de se donner une compétence pour rejoindre le marché du travail. »

M. Perreault a toutefois mis le gouvernement en garde contre la tentation d'isoler la formation technique parce qu'elle répond davantage aux besoins ponctuels ou à court terme des entreprises.

« La formation générale que les futurs techniciens et professionnels reçoivent au cégep, a-t-il dit, leur permettra de s'adapter à des situations changeantes sur le marché du travail. Il est primordial qu'on donne aux jeunes les outils qui leur permettront de traverser les crises. »

Le problème des cégeps, selon le président du CPJ, se situe toujours au niveau du secondaire où on n'a pas appris à orienter les jeunes.

« On n'explique pas très bien aux élèves qui s'inscrivent en formation technique, a expliqué M. Perreault, quels sont les programmes qui ne mènent pas nécessairement sur le marché du travail. La carence la plus évidente touche l'information qu'on donne au secondaire. »

Au cours de la consultation qu'il entreprendra, le CPJ a promis de poser la vraie question aux jeunes : « À quoi sert le cégep ? »

« Si on n'obtient pas de réponse, a ajouté M. Perreault, ça sera très révélateur et on pourra définitivement penser à tout remettre en question. »

M. Perreault a par ailleurs soutenu qu'il était préférable de ne pas toucher à la gratuité de l'enseignement collégial tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas fait le tour de la question de l'utilité des cégeps dans la formation d'un individu.

« Parlons sérieusement de ce que ça rapporte d'abord », a-t-il conclu.

Comment assurer la sécurité aux femmes

(PC) — Pour une rare fois, des femmes et des hommes, des policiers, des groupes communautaires, des élus municipaux, des groupes de femmes et des représentants gouvernementaux se penchent ensemble sur la sécurité des femmes en milieu urbain.

Avoir peur de sortir seule le soir. Marcher en regardant derrière soi. Éviter certaines ruelles, certains coins. Toutes ces stratégies que doivent employer bien des femmes témoignent de leur insécurité. « La sécurité des femmes, c'est l'affaire de tout le monde », ont affirmé plusieurs intervenants, hommes et femmes.

Quelque 80 personnes se sont réunies hier à Montréal pour tenter de trouver des moyens concrets d'améliorer la sécurité des femmes, de contrer cette violence qui prend diverses formes.

Cette conférence était la neuvième d'une série de forums tenus à travers le Canada, indiquait le secrétaire d'État Robert René de Cotret.

ÉCOKILO

Programme d'analyse de la consommation d'énergie des ménages

Des kilowattheures à perdre?

Remplissez votre questionnaire.*

Vous avez reçu, ou vous recevrez bientôt d'Hydro-Québec le questionnaire du programme ÉCOKILO visant à évaluer votre consommation d'énergie. Faites l'exercice de le remplir, c'est tout simple. Vous pourrez enfin savoir comment perdre des kilowattheures et ainsi économiser, sans réduire votre confort.


Trois semaines après nous avoir retourné ce questionnaire, vous recevrez un rapport personnalisé brochant le tableau de votre « condition énergétique »

actuelle ainsi qu'une liste de recommandations pour vous aider à éviter le gaspillage. Enfin, nous vous enverrons gratuitement 3 accessoires économiseurs d'énergie qui vous aideront à mettre en pratique immédiatement certaines mesures d'efficacité énergétique. Si vous désirez plus de renseignements sur le programme ÉCOKILO, composez le 333-KILO.

Vous avez tout à gagner à perdre vos kilowattheures superflus.

* Seuls les clients qui résident à la même adresse depuis au moins 12 mois sont admissibles à ce programme.

Calendrier de distribution selon les codes postaux de l'île de Montréal.

	Février : H1A à H1C, H1G à H1L, H1Z, H2A à H2G, H2M à H2S, H2V, H3L à H3W, H4J, H4L, H4N
	Mars : H1E, H1M à H1Y, H3X, H4A, H4B, H4K, H4M, H4P à H4Y, H8N à H8Z, H9A, H9B, H9P à H9X
	Avril : H2H à H2L, H2T, H2W à H2Z, H3A à H3K, H3Y, H3Z, H4C à H4H, H9C à H9K

Distribution sur la rive sud de Montréal : avril à août 1992

Distribution à Laval et dans les Laurentides : août à décembre 1992

Paradis pourrait témoigner au Sénat contre C-13

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, considère la possibilité d'aller témoigner personnellement devant le comité du Sénat chargé d'étudier le projet de loi fédéral C-13.

Cette démarche inusitée, qui ne compte que quelques précédents dans l'histoire politique québécoise récente, viserait dans une ultime tentative à bloquer au Sénat le projet de loi fédéral, condamné unanimement par l'Assemblée nationale du Québec.

Vendredi, le président de ce comité sénatorial (soit celui de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles), Daniel Hays, un libéral, a fourni l'assurance au cabinet du ministre Paradis que ce dernier serait invité à venir présenter le

point de vue du Québec à cette table.

« C'est envisagé. C'est l'une des possibilités que Pierre Paradis retient » (témoigner devant le comité sénatorial), a indiqué, hier, l'attachée de presse du ministre de l'Environnement, Sylvie Marier.

Un tel témoignage, explique Mme Marier, pourrait permettre aux sénateurs de connaître « l'autre côté de la médaille », d'autant plus que le ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, pourrait lui aussi se présenter devant ce même comité.

Le projet de loi C-13, adopté aux Communes par une large majorité le 19 mars dernier, en est actuellement à l'étape de la deuxième lecture au Sénat et devrait être envoyé sous peu au comité sénatorial pour un examen approfondi.

Les femmes autochtones arrachent des concessions

Huguette Young

de la Presse canadienne

HULL — Les femmes autochtones ont obtenu gain de cause en fin de semaine au cours du congrès constitutionnel du Conseil national des autochtones.

Elles ont réussi à arracher des concessions à la direction de cet organisme au sujet de la protection de leurs droits. Le Conseil national des autochtones se dit maintenant soulagé quant à l'application de la Charte canadienne des droits et libertés.

Le président Ron George a souligné hier après-midi à la clôture du congrès que la charte canadienne devrait s'appliquer aux éventuels gouvernements autochtones et en particulier aux communautés actuellement régies par la Loi sur les Indiens.

« La charte doit s'appliquer au régime de la Loi sur les Indiens, a-t-il expliqué. S'il y a discrimination à l'heure actuelle, c'est que la Loi sur les Indiens est un document paternaliste. » Selon un conseiller constitutionnel du Conseil, Yves Assinwi, les pouvoirs des éventuels gouvernements autochtones devraient être circonscrits.

Selon lui, les 650 chefs de l'Assemblée des premières nations, dont 610 sont des hommes, n'ont pas le droit de créer une charte qui s'appliquerait à l'ensemble des peuples autochtones, puisqu'ils n'en représentent qu'une infime minorité, a-t-il dit. L'Assemblée des premières nations représente uniquement les Indiens inscrits vivant sur les réserves.

De son côté, le Conseil national des autochtones représente environ 750 000 Métis et Indiens vivant à l'extérieur des réserves.

Selon ce que propose le Conseil, les gouvernements autochtones au-

raient la possibilité de se soustraire à l'application de la charte des droits en autant qu'ils respectent les deux conditions suivantes : que cette décision soit entérinée par une majorité d'hommes et de femmes et que ces gouvernements s'engagent à respecter les normes internationales sur les droits de la personne.

Pour ce qui est des gouvernements traditionnels qui n'ont jamais été régis par la Loi sur les Indiens, le Conseil estime que l'application de la charte est moins urgente étant donné que les droits collectifs protègent automatiquement les droits individuels, d'expliquer M. George.

La question de l'application de la charte des droits a refait surface en fin de semaine au cours des ateliers. Quelques intervenants ont fait valoir qu'il leur était difficile d'abandonner les droits que leur confère cette charte sans savoir ce que leur offriraient les gouvernements autochtones.

D'autres ont émis l'avis contraire, soulignant que le système des mères de clan en vigueur dans les gouvernements traditionnels reconnaissait l'égalité des femmes et des hommes.

L'Association des femmes autochtones a entamé des procédures devant la Cour fédérale pour empêcher le gouvernement fédéral de verser 10 millions \$ à quatre associations autochtones nationales.

Ces groupes ont une place à la table constitutionnelle. Ils ont fait valoir qu'ils s'opposaient à l'application de la charte canadienne parce que celle-ci ne reflétait pas les valeurs autochtones. Craignant qu'elles ne soient laissées pour compte, les femmes autochtones veulent à tout prix que leurs droits soient protégés par la charte canadienne, du moins jusqu'à ce que les gouvernements autochtones créent leur propre charte.

ÉVITONS LE GASPILLAGE



Le ton monte encore d'un cran entre opposants et défenseurs du déménagement de l'Hôtel-Dieu

Paul Cauchon

LES OPPOSANTS au déménagement de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal ont rencontré tôt hier matin les ministres Daniel Johnson et Gérard Tremblay pour leur faire valoir leur point de vue, alors que trois heures plus tard les partisans du déménagement à Rivières-des-Prairies convoquaient la presse pour répéter leurs arguments.

Pour le député Jean-Claude Gobé, leader du projet de déménagement, les opposants représentent un « establishment déconnecté » qui fait montre d'une vision « étroite et méprisante » et il dénonce leur « hypocrisie ».

Comme on peut s'en rendre compte le débat monte d'un cran tous les jours dans cette histoire.

André Lavallée, du comité exécutif de la ville de Montréal, opposé au déménagement, réplique que « devant l'importance d'un tel projet il ne faut pas dérapier : il est dans l'ordre de la démocratie que les gens s'interrogent et posent des questions ».

Participaient hier à la rencontre avec les deux ministres (qui ont

écouté les arguments des opposants) la Ville de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Corporation des médecins du Québec, l'Institut de recherches cliniques de Montréal et certains médecins de l'Hôtel-Dieu, l'Université de Montréal, le Centre canadien d'architecture, le Conseil des monuments et sites du Québec, la CSN et le Syndicat des employés généraux de l'Hôtel-Dieu.

« Ce dossier a été une job de bras de A à Z, mené par des gens qui ont été nommés pour faire passer une décision » lance le président de la CSN Gérard Larose.

M. Larose fait valoir que l'Hôtel-Dieu n'est pas l'hôpital le plus vétuste du centre-ville : « Royal Victoria est aussi vétuste et personne ne parle de le déménager. Pourquoi on ne parle pas non plus de Ste-Jeanne-D'Arc, qui a une vocation non universitaire et qui pourrait combler un besoin régional ? »

Les opposants font de plus en plus valoir que le nombre de places dans les hôpitaux anglophones dans le centre-ville est disproportionné par rapport au nombre de places dans

les hôpitaux francophones, une disproportion qui se creuserait encore avec le déménagement de l'Hôtel-Dieu. Selon des chiffres fournis par la Ville de Montréal, si l'Hôtel-Dieu déménageait, on compterait seulement 36 % des lits pour des adultes francophones parmi les hôpitaux du « centre-ville élargi », et 11 % dans le « centre-ville immédiat ».

On fait également valoir qu'il serait impardonnable d'affaiblir la structure scientifique et universitaire du centre-ville, l'Hôtel-Dieu nourrissant et se nourrissant de l'activité d'institutions du secteur.

Le Comité pour la relocalisation à Rivières-des-Prairies, réuni autour du député de Lafontaine Jean-Claude Gobé, regroupe pour sa part les maires Quirion de Ville d'Anjou, Ryan de Montréal-Nord, Labrosse de Montréal-Est et Zampino de Saint-Léonard, la Conférence des maires de banlieue de Montréal (qui représente 28 maires), une flopée de députés libéraux de la région dont les ministres Louise Robic, André Vallérand, Christos Sirros, Guy Rivard, trois députés fédéraux (Carole Jacques, Jean Corbeil, Alfonso Gagliano), les cinq Chambres de com-

merce de cinq municipalités de l'Est, différentes associations et le Conseil d'administration de l'hôpital lui-même.

M. Gobé maintient qu'il y a un surplus de lits dans le centre-ville et que les études du ministère le démontrant seront publiées en temps et lieu (la controverse fait rage autour de ces études, le ministère les gardant secrètes pour le moment alors que des études de l'Université de Montréal indiquent qu'on manquera bientôt de lits dans le centre-ville).

La majorité des patients qui fréquentent les établissements hospitaliers du centre-ville proviennent de l'extérieur du centre-ville, ajoute-t-il.

Il affirme également que « le ministre a prévu que l'Hôtel-Dieu s'adapte aux besoins des familles et des jeunes couples », contrant ainsi le reproche voulant que l'hôpital ne dispose pas de services de gynécologie et de médecine familiale.

Et pour les élus et intervenants de l'Est de l'île, il est clair que l'arrivée de l'Hôtel-Dieu ferait débloquer plusieurs dossiers, comme la construction d'un pont vers Laval et la rénovation d'axes routiers.

Les naissances progressent plus rapidement au Québec que partout au Canada

d'après la Presse canadienne

OTTAWA (PC) — Pour la troisième année consécutive, le taux de natalité a continué de grimper en 1990 à travers le pays. Pendant ces trois années, c'est au Québec que le taux a progressé le plus rapidement, faisant un bond de 14,2 % entre 1987 et 1990.

En termes concrets, les Québécoises ont donné naissance en 1990 à 14 000 bébés de plus qu'en 1987, a révélé Statistique Canada, hier.

L'augmentation fait suite aux mesures d'aide aux familles du gouvernement provincial, censées encourager la natalité. Par comparaison, au cours de la même période, le taux de natalité en Ontario s'est accru de 6,9 %.

Les opinions des scientifiques divergent quant à l'impact de programmes gouvernementaux, quels qu'ils soient, sur les tendances profondes d'une société comme le taux de natalité. M. Surinder Wadhwa, de Statistique Canada, dit croire qu'ils peuvent avoir une influence, mais ajoute qu'il n'existe aucune méthode simple permettant de mesurer celle-

ci.

Selon un analyste de Statistique Canada, l'augmentation des naissances constatée au pays entre 1987 et 1990 n'indique qu'une poussée temporaire du taux de natalité, et non un revirement durable de la tendance à la baisse enregistrée ces 20 dernières années.

Les données de Statistique Canada reflètent vraisemblablement la volonté des femmes plus âgées de reprendre le temps perdu et d'avoir des enfants avant la fin de leurs années de fécondité.

Les Canadiennes nées pendant le baby-boom, soit à peu près entre 1945 et 1960, se retrouvent maintenant dans la trentaine ou la quarantaine.

« Les femmes ont repoussé la conception de leur premier enfant. Ensuite, l'intervalle entre le premier et le deuxième enfant diminue. À mesure que les femmes vieillissent, elles tendent à avoir des bébés à des intervalles plus rapprochés », expliquait l'analyste de l'agence fédérale.

Il y a eu 405 486 naissances viables au pays en 1990, soit 3,2 % de plus qu'en 1989. On comptait l'an dernier 15,3 naissances viables pour chaque tranche de 1000 Canadiens, contre 14,4 en 1987.

Au Québec, cette proportion était de 14,5 pour 1000 Canadiens. L'Alberta avait le taux le plus élevé, 17,4, et Terre-Neuve le plus faible, soit 13,3.

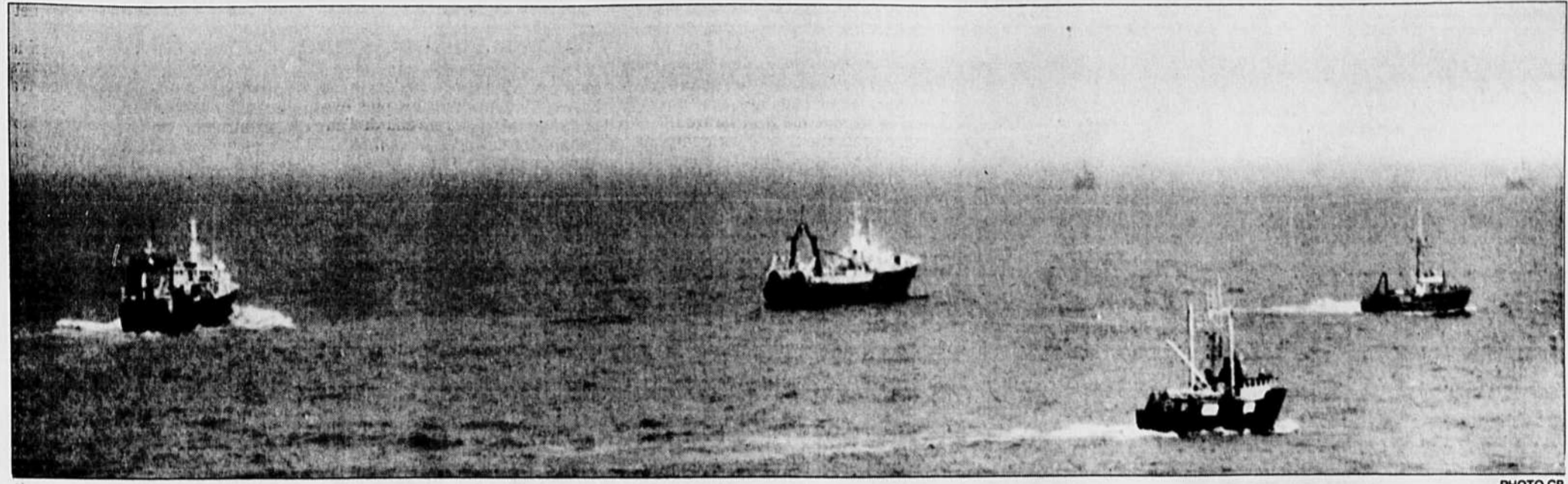


PHOTO CP

Vers un blocus symbolique

Dirigée par le Polar Storm, la flottille de sept chalutiers terre-neuviens et néo-écossais doit s'immobiliser à l'une des extrémités des bancs de Terre-Neuve, aujourd'hui, afin de procéder à une cérémonie symbolique de prise de possession des stocks de poisson. Selon les autorités canadiennes, les navires de la Communauté européenne ont pris 92 600 tonnes de poisson juste à l'extérieur de la zone de 200 milles, l'an dernier, et ont même réduit les mailles de leurs filets pour capturer les poissons plus petits. C'est plus de quatre fois le quota de 20 049 tonnes fixé par l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (NAFO), l'organisme international chargé d'établir les règles. « Si les directives de la NAFO étaient respectées, nous ne serions pas ici à manifester », a fait remarquer M. Brian McNamara, président de la société Newfoundland Resources, à bord du chalutier Polar Storm. À la même époque, l'an dernier, le Polar Storm se trouvait à peu près au même endroit, mais en train de pêcher le turbot. Cette année, il reste tellement peu de turbot que M. McNamara a évalué qu'on ne pourrait même pas prendre la moitié des 10 tonnes requises pour justifier le déplacement. Les manifestants voudraient qu'Ottawa adopte des mesures plus sévères à l'égard des pêcheurs européens. On a même suggéré qu'on fasse appel à la marine de guerre canadienne.

Une étude démolit la gestion « inefficace » de la STCUM

Léo-Paul Lauzon commente la performance des dirigeants au cours des 10 dernières années

Robert Dutrisac

MANQUE de transparence, nouveau système de gestion « inefficace », hausse « effarante » des dépenses d'administration.

Telles sont quelques-unes des critiques que le professeur de comptabilité de l'UQAM Léo-Paul Lauzon assène à la direction de la STCUM dans une analyse « socio-économique » subventionnée par le Syndicat des employés d'entretien de la société publique.

Cette analyse, qui rassemble en fait « quelques observations sur la performance des dirigeants » de la STCUM au cours des dix dernières années, comme le précise son sous-titre, a été dévoilée hier, le jour même où s'amorce le plan de relance de la STCUM qui, doté d'un

budget annuel de 17 millions \$, vise à augmenter de 1 % par année l'achalandage de la STCUM.

Ce plan, M. Lauzon le qualifie d'« insignifiant » et de « tape-à-l'oeil qui frôle la désinformation ».

« L'étude, je l'ai faite avant tout comme contribuable », a précisé M. Lauzon, qui ne veut pas « être associé au syndicat d'entretien et à ses revendications ».

À ses côtés, le président de ce syndicat, M. Normand Lamoureux, a soutenu que l'analyse n'avait « aucun rapport avec le conflit actuel » qui oppose les employés d'entretien et la direction de la STCUM.

Quoi qu'il en soit, M. Lauzon n'y est pas allé de main morte hier en fustigeant la direction de la STCUM qui « garroche la balle à tout le monde » et agit comme des « persécutés par

les villes de banlieue, par la récession, par l'automobile ».

Jamais, l'administration n'est tenue responsable des déboires du transport en commun à Montréal, a-t-il noté.

À son avis, les états financiers de la STCUM manquent à « l'élémentaire transparence et à la notion d'imputabilité » auxquelles on est en droit de s'attendre d'une société publique.

Depuis 1988, les budgets de la STCUM présentent de moins en moins d'information. Il y a quatre ans, la STCUM prenait 40 pages pour détailler ses dépenses alors qu'en 1992, elle en prend moins de 10 pages, a-t-il recensé. Le rapport annuel de la STCUM contient moins d'informations que ceux de Bombardier ou de Québecor, a-t-il comparé.

En se basant sur les rapports financiers de la STCUM, M. Lauzon établit à 228 % l'augmentation des charges d'exploitation de la société en dix ans, qui sont passées de 16 à 53 millions \$ en dollars courants.

Selon lui, l'importante réorganisation administrative implantée en 1988 à la STCUM « n'a pas du tout atteint les résultats escomptés » et ce « nouveau système de gestion supposément révolutionnaire a coûté un bras ».

M. Lauzon recommande que la vérification externe, au lieu d'être laissée à Raymond Chabot Martin Paré, soit faite par le Vérificateur général du Québec qui dépasserait l'examen étroit des chiffres pour s'attarder à des notions d'imputabilité, d'efficacité et de performance.

À la STCUM, le directeur des communications Jean-Yves Duthel, a

réagi très vivement à l'étude de M. Lauzon, la décrivant comme « un rapport rédigé par un auteur à la solde d'un syndicat », « un tract syndical signé Léo-Paul Lauzon ».

« C'est truffé d'erreurs et on appelle ça une étude », a-t-il livré, se disant surpris qu'on remette en question la transparence de la STCUM. « Nous sommes soumis à une loi très stricte, les réunions de notre conseil sont publiques et nos budgets font l'objet d'audiences publiques », a-t-il souligné.

Au chapitre des frais administratifs, M. Duthel a indiqué que la STCUM avait supprimé 125 postes de cadres l'an dernier, pour une épargne de 38 millions \$.

En outre, il trouve « sadique » qu'on ridiculise le plan de relance de la STCUM.

Un sursis pour la Ligue nationale

TORONTO (PC) — L'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey a décidé de reporter jusqu'à demain, 15 h, la grève qui menace de paralyser le circuit.

D'ici là, les joueurs seront appelés à se prononcer sur les dernières offres des propriétaires.

Le directeur exécutif de l'AJLNLH, Bob Goodenow, a cependant précisé qu'aucune rencontre n'était prévue entre les propriétaires et l'AJLNLH.

Goodenow a dit qu'il avait contacté le président de la LNHL, John Ziegler, en meeting à Chicago, pour lui faire connaître la position de l'AJLNLH.

« Au cours des deux prochains jours, les représentants des joueurs au sein de chaque équipe ont pour mandat de rencontrer leurs coéquipiers afin de faire le point sur les dernières propositions », a expliqué Goodenow. Par la suite, il y aura un vote secret et chaque joueur sera appelé à se prononcer.

« Si nous avons choisi de reporter la date limite, c'est que nous voulions être certains que chaque individu était renseigné sur les détails des négociations. En cas de grève, il se pourrait bien que les activités de la LNHL soit perturbées non seulement pendant les séries éliminatoires, mais également pendant une bonne partie de la saison 1992-93 ».

Les représentants des joueurs ont rejeté en bloc l'offre déposée par les propriétaires au terme d'une session marathon de 20 heures, samedi.

De son côté John Ziegler est attendu bientôt à Toronto où il doit à nouveau rencontrer les représentants des joueurs.

En apprenant le report de la grève, Ziegler a tout simplement déclaré que « les activités de la Ligue se poursuivraient normalement ».

À vous de jouer.

PARTICIPATION

LOTTO

649

CE MERCREDI

6,3 MILLIONS \$

Approx.

Ça change pas le monde. Sauf que...



PHOTO AP

Du cinéma aux Oscars

Des homosexuels ont été évincés et arrêtés à l'extérieur du centre de musique de Los Angeles, hier, où ils avaient choisi de manifester contre la façon dont l'industrie du spectacle présente les homosexuels.

Le débat constitutionnel porteur de graves conflits

(PC) — Les discussions constitutionnelles au Canada comportent des risques de polarisation d'une telle ampleur que les autorités politiques se doivent de concevoir des stratégies visant à les minimiser au maximum si elles veulent éviter l'échec de la démarche.

Cette conviction est celle acquise par le sociologue Raymond Breton, de l'Université de Toronto, au cours de l'étude qu'il vient de terminer pour l'Institut C.D. Howe et qui portait sur les leçons à tirer de l'échec de l'accord du lac Meech.

L'emphase mise par le sociologue sur la nécessité d'éviter l'escalade des conflits parmi les groupes d'intérêts particuliers rivaux qui se font de plus en plus entendre revêt un intérêt particulier dans le cadre de la présente série de pourparlers constitutionnels.

Dans son ouvrage de quelque 80 pages rendu public aujourd'hui, le professeur explique que la polarisation, ou le cantonnement, se mani-

este par des prises de positions de plus en plus émotives et partiales où les acteurs oublient de prendre en compte la complexité des questions pour réagir de façon stéréotypée et simplifier à outrance la position des autres.

Le sociologue souligne que la polarisation fait augmenter les points de blocage entre les différents groupes impliqués et suscite des excès de langage. Il s'ensuit que les discussions se transforment en attaques contre des individus et des groupes ce qui ouvre la porte à l'influence grandissante des militants et extrémistes.

« Les discussions entourant l'accord du lac Meech se sont transformées en conflit en raison d'un manque de communication entre les principaux groupes. Il y avait beaucoup de communication, mais la bataille pour les gains politiques et symboliques déterminait ce qui devait être communiqué », écrit le professeur.



PHOTO AP

Thatcher au secours des conservateurs

L'ancien premier ministre britannique, Margaret Thatcher, a participé hier à une réunion électorale du Parti conservateur à Maldon, dans l'Essex. C'était la dernière apparition publique de Mme Thatcher pendant cette campagne électorale qui se terminera le 9 avril. Selon les derniers sondages, conservateurs et travaillistes se disputent la première place.

Les médecins ontariens prêts à dénoncer des collègues agresseurs

TORONTO (PC) — Les médecins devraient être légalement tenus de dénoncer les collègues qu'ils soupçonnent d'avoir agressé sexuellement un patient ou une patiente.

C'est ce que recommande l'instance dirigeante du corps médical en Ontario, le Collège des médecins et chirurgiens de cette province, qui a voté hier en faveur de la proposition. En vertu de celle-ci, les médecins rapporteraient l'agresseur au collègue et non à la police.

Le secrétaire du collège, le Dr Michael Dixon, a indiqué hier que le collège demandera au gouvernement ontarien d'inclure cette obligation dans le projet de loi à venir sur les professionnels de la santé.

Si la proposition devenait loi, les médecins qui omettraient de signaler ce genre de comportement d'un collègue seraient soumis à des mesures disciplinaires, mais celles-ci restent à définir. Le collège y travaille, a précisé le Dr Dixon.

La décision d'hier découle des constatations d'un groupe de travail mis sur pied par le collège, qui ten-

dent à indiquer qu'un médecin sur 10 se livre à des actes sexuels inappropriés avec des patients.

Un sondage récent mené auprès de 600 médecins ontariens par l'Association médicale ontarienne a fait écho à ces chiffres, révélant qu'un médecin sur 10 dit connaître un collègue ayant agressé sexuellement un de ses patients ou une de ses patientes.

En novembre dernier, le groupe de travail recommandait que les médecins trouvés coupables d'agression sexuelle contre un patient ou une patiente se voient interdire de pratiquer la médecine pendant cinq ans, et infliger une amende de 20 000 \$. Dans son rapport préliminaire, le groupe de travail avait recommandé le milieu médical en recommandant initialement l'interdiction de pratique à vie.

Dans plusieurs autres provinces au pays, le problème est aussi à l'étude et des mesures analogues sont envisagées ou discutées.



PHOTO AP

Arrivée remarquée à Grenade

Un DC-9 de la compagnie aérienne espagnole Aviaco, venant de Madrid, a fait un atterrissage sur le ventre et s'est sectionné en deux parties, hier, à l'aéroport de Grenade, faisant au moins sept blessés, dont un dans un état grave.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Roland Doré

Le programme des astronautes canadiens, qui a connu un nouvel élan avec le succès de la mission de Mme Roberta Bondar au début de l'année, continue avec la préparation pour l'envoi du troisième astronaute canadien. Embarquée à bord de la navette spatiale Discovery, Mme Bondar y a effectué des expériences dans le cadre de la première mission du laboratoire international de microgravité.

L'Agence, qui supervise aussi la contribution canadienne au projet de la station spatiale Freedom, a presque terminé la conception détaillée du Système d'entretien mobile et devrait conclure les contrats de fabrication et d'essais avant la fin septembre. De 1990 à l'an 2000, c'est 1,1 milliard \$ que le Canada injectera dans ce projet.

M. Doré veillera aussi à la poursuite du développement et de la mise en oeuvre du satellite RADARSAT dont le lancement est prévu pour 1995.

L'organisme fédéral continuera de collaborer avec des organisations internationales pour intégrer des instruments spécialisés à des satellites suédois et soviétiques qui seront lancés cette année.

M. Doré n'est pas un nouveau venu dans les cercles scientifiques fédéraux. Il a été vice-président du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et président du Conseil consultatif de l'Ins-

titut des matériaux industriels du CNRC.

Agé de 54 ans, M. Doré est né à Montréal et a fait ses études en génie à l'École Polytechnique de Montréal et à l'Université Stanford de Palo Alto, en Californie.

Depuis 1960, M. Doré a toujours travaillé pour l'École Polytechnique. Il fut d'abord professeur, puis directeur de la recherche, directeur de l'École et vice-président du conseil. Depuis 1989, il occupait le poste de principal et de président du conseil d'administration.

M. Doré n'était pas disponible hier pour commenter sa nomination toute fraîche.

◆ Les ventes

alors qu'en 1968, 1658 personnes travaillaient tant au siège social d'Ottawa qu'aux 15 échelons de la section Montréal-Lac Ontario et du canal Welland.

Selon Glendon Stewart, les perytes de l'an dernier sont imputables à la baisse de 4,8 % du trafic, à d'importants investissements dans de nouvelles technologies et aux primes de séparations accordées aux 41 employés qui ont été mis à la retraite prématurée ou qui ont été mis à pied dans un effort de réduction de personnel.

La Voie maritime a clôturé sa saison dernière avec un de ses plus bas résultats depuis le début des années 1960. Seulement 34,9 millions de tonnes ont transité à l'écluse de Saint-Lambert. N'eût été d'une vente de blé de 4 millions de tonnes à l'ex-URSS, qui a fait grimper cette cargaison de 26 %, la situation aurait été encore plus catastrophique.

Depuis 1977, année record depuis son ouverture en 1959, (57,46 millions de tonnes), le tonnage dans la section Montréal-Lac Ontario n'a pas cessé

de dégringoler jusqu'en 1985, alors qu'il a commencé à stagner autour des 37 millions de tonnes.

◆ Socanav

lions \$ de l'entreprise. « Il faut les tenir plus renseignés. Nous leur parlons toutes les semaines », a dit M. Gaucher. Mais il assure ne pas être « en défaut » avec ses banquiers.

Au cours des six premiers mois de l'exercice financier, Socanav a payé 20,1 millions \$ en intérêts sur sa dette à long terme tandis que 9,2 millions \$ ont été reportés, contre respectivement 19,7 millions \$ et 7,7 millions \$ lors de l'exercice antérieur.

Le grand patron reconnaît que, dans le contexte de récession actuel, il n'est pas « confortable » avec sa structure d'endettement. « L'année dernière, la structure de dette était viable. Mais cette année, personne n'est à l'aise là-dedans. » Il ajoute qu'il suffirait de vendre des actifs importants pour assainir la situation.

Il fait remarquer qu'il y a beaucoup plus d'actif que de dettes dans l'entreprise. « Nos banques ne sont pas plus nerveuses que nous au niveau de l'actif de la compagnie mais c'est plus difficile au niveau des opérations courantes. »

Après six mois donc, Socanav esuie une perte de 12 millions \$ ou 0,56 \$ l'action contre 4,6 millions \$ ou 0,28 \$ pour la période équivalente il y a un an. Mais au cours du deuxième trimestre seulement, la perte a été de 8,7 millions \$ alors qu'un bénéfice de 300 000 \$ avait été enregistré un an plus tôt.

Dans le secteur alimentaire, qui inclut les opérations de Steinberg, le chiffre d'affaires a reculé. De 1,082 milliard \$ qu'il était après six mois l'an dernier, il est passé à 1,015 milliard \$ cette année.

Le directeur général de Steinberg Québec, André Dostie, expliquait hier que la baisse du volume est liée pour la moitié à l'introduction de la TPS et, pour l'autre moitié, à une diminution de la valeur moyenne du panier de provisions. « Le marché est hautement compétitif et les consommateurs font beaucoup de substitution dans les produits », signale-t-il.

Michel Gaucher assure que le réseau Steinberg n'est pas à vendre et

que la direction cherche plutôt à « optimiser » les opérations.

Cela, signale-t-il, pourrait se faire par le biais d'une alliance avec une ou d'autres entreprises. Cela pourrait se faire soit au niveau des fournisseurs ou encore au niveau logistique. « Il n'est pas question de vendre tout Steinberg mais il peut être question d'alliances. » M. Gaucher reconnaît avoir eu des échanges avec certains mais demeure vague sur la nature des discussions.

Il n'exclut pas que d'autres magasins soient vendus dans certaines régions, comme il vient de le faire à Ottawa. Dix magasins ont été vendus, pour une somme d'environ 20 millions \$.

Il soutient qu'il « ne manque pas de Roméo, de soupirants pour les actifs ». Il dit ne pas avoir de scénario prédéterminé. « Nous regardons tout ce qui est possible dans la continuité des opérations. »

Quant aux magasins Smitty's, aux États-Unis, ils ont amélioré leur bénéfice avant impôt au second trimestre. Il a atteint 3,4 millions \$ contre 1,8 million \$ il y a un an.

Sur les marchés boursiers hier, les actions de Socanav ont baissé de 0,35 \$ à Montréal, pour fermer à 1,85 \$, tandis qu'elles chutaient de 0,50 \$ à Toronto, pour clôturer à 1,80 \$.

◆ Joe Clark

le bilinguisme. Puis, il y a eu un autre vote », a rappelé M. Clark, qui a lui-même participé au débat.

Le ministre des Affaires constitutionnelles a tenu ces propos quelques minutes après avoir lancé en Chambre un appel au compromis dans ce qui se présente pour l'instant comme un dialogue de sourds entre les provinces sur le contenu des modifications constitutionnelles dans cette deuxième ronde de pourparlers baptisée Meech-Deux.

Les accusations à peine voilées du ministre fédéral sont d'autant plus sérieuses qu'elles visent ses compatriotes conservateurs avec lesquels il se trouve de plus en plus en froid sur la question constitutionnelle. Tellement que le ministre albertain responsable du dossier, Jim Horsman, a prévenu samedi M. Clark qu'il pourrait être battu dans sa circonscription de Yellowhead s'il ne défend pas la thèse d'un Sénat élu, efficace mais surtout où toutes les provinces auraient un nombre égal de représentants.

M.M. Getty et (Clyde) Wells (Terre-Neuve) devraient relire leurs livres d'histoire, propose pour sa part le leader Jean Chrétien, qui soutient que le concept de l'égalité des provinces dans un Sénat renouvelé ne fait pas partie du débat. « Si le Sénat était égal, ce serait au détriment de son efficacité », dit-il.

M. Chrétien trouve « déplorable » que M.M. Clark et Don Mazankowski (Finances) n'aient pas exercé leur influence sur l'association provinciale pour présenter des positions constitutionnelles plus conformes aux vues fédérales. Railleux, il se dit « désolé » de l'embarras causé aux ministériels par l'intransigeance apparente des conservateurs albertains.

◆ Projet

du Sud et contre toutes les entreprises qui faisaient affaire avec ce pays, a sans doute contribué à affaiblir l'apartheid.

Cela dit, pour impressionner les investisseurs privés, il faut monter de très fortes pressions de l'opinion publique. En revanche, pour interdire un certain type d'investissement aux gestionnaires des fonds de pension des fonctionnaires d'un État, il suffit de convaincre le gouvernement de leur en donner l'ordre. C'est l'objet du projet de loi déposé au Massachusetts par le représentant démocrate James Marzilli.

Le texte est actuellement entre les mains de la commission parlementaire du service public. Un membre du personnel de la commission nous a précisé, en entrevue téléphonique, qu'une première audience publique sur ce projet de loi devrait avoir lieu à Boston d'ici une quinzaine de jours. La commission doit ensuite en débattre, puis décider si le texte mérite d'être soumis au vote de l'Assemblée, auquel cas elle le lui transmet avec une recommandation favorable ou défavorable.

Mais il y a fort à parier que la commission soumettra effectivement le texte au vote de l'Assemblée, et avec une recommandation favorable, si on en juge par les audiences publiques qui ont eu lieu mardi dernier à Boston sur les quatre autres projets de loi anti-Grande-Baleine également déposés au parlement du

Massachusetts. Audiences où le ton a été extraordinairement hostile à Hydro-Québec, nous a confié en entrevue téléphonique le représentant permanent d'Hydro aux États-Unis, Jacques Guèvremont, qui y participait en tant que témoin volontaire et se dit « scandalisé » de n'avoir pas même été traité « avec le minimum de courtoisie ».

Et il semble que l'hostilité ne venait pas seulement des représentants du Grand conseil des Cris du Québec et de nombreux groupes environnementaux américains qui témoignaient également à ces audiences. Selon M. Guèvremont, les parlementaires membres de la commission ont été « extrêmement agressifs envers nous. Nous étions au banc des accusés. Ils ne posaient pas de questions, ils portaient des accusations et ne nous laissaient même pas finir nos réponses. C'était humiliant. »

Ces quatre projets de loi sont entre les mains de la commission parlementaire de l'énergie. Deux d'entre eux (dont l'un présenté par le président de la commission lui-même !) proposent de plafonner le volume total des importations d'énergie canadienne dans l'État du Massachusetts à 10 % des besoins énergétiques totaux de l'État.

Le troisième projet de loi, qui ressemble à une version un peu atténuée du projet de loi adopté il y a quinze jours par l'Assemblée de New York (le « Hoyt Bill », LE DEVOIR du 18 mars), obligerait les producteurs étrangers d'hydroélectricité à soumettre aux autorités du Massachusetts des études d'impact environnemental de leurs propres projets de développements hydroélectriques. Ces producteurs étrangers ne pourraient vendre leur électricité au Massachusetts que si les impacts environnementaux sont jugés conformes aux normes en vigueur dans le Massachusetts.

Enfin, le quatrième projet de loi obligerait les responsables de la politique énergétique du Massachusetts à calculer les coûts environnementaux de tout nouveau contrat d'achat d'électricité à un producteur étranger, au lieu de prendre seulement en ligne de compte le prix de vente pour déterminer si c'est la meilleure source d'énergie possible.

Actuellement, Hydro-Québec a un contrat de vente d'énergie ferme de 7 milliards de kilowattheures par an, contrat signé avec une soixantaine de compagnies distributrices d'électricité dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dont le Massachusetts.

Il s'agit d'un contrat de vente d'énergie ferme de 7 milliards de kilowattheures par an, contrat signé avec une soixantaine de compagnies distributrices d'électricité dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dont le Massachusetts.

Il s'agit d'un contrat de vente d'énergie ferme de 7 milliards de kilowattheures par an, contrat signé avec une soixantaine de compagnies distributrices d'électricité dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dont le Massachusetts.

31 mars

par la PC et l'AP

- 1990: une manifestation contre la "poll tax" fait 133 blessés à Londres.
- 1987: Jean-Paul II commence par l'Uruguay un huitième voyage en Amérique latine, qui le conduira par la suite au Chili et en Argentine; le Québécois Pierre Harvey enlève une quatrième médaille d'or aux Championnats canadiens de ski de fond.
- 1986: un Boeing 727 mexicain s'écrase au nord-ouest de Mexico: 166 morts.
- 1984: le coureur jamaïcain canadien Steve Fonyo débute à Saint-Jean, Terre-Neuve, sa course pan-canadienne au profit des recherches sur le cancer.
- 1980: l'athlète noir américain Jesse Owens, vedette des Jeux de Berlin de 1936 au désespoir d'Adolf Hitler, meurt à l'âge de 66 ans.
- 1983: un séisme fait 400 morts à Popayan, en Colombie.
- 1978: mort du médecin Charles Best, à Toronto, co-découvreur de l'insuline, à l'âge de 79 ans.
- 1975: la tour CN à Toronto devient la plus haute structure auto-portée au monde en atteignant une hauteur de 1748 pieds, sa hauteur finale: 1825 pieds et cinq pouces.
- Il s'agit d'un contrat de vente d'énergie ferme de 7 milliards de kilowattheures par an, contrat signé avec une soixantaine de compagnies distributrices d'électricité dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dont le Massachusetts.

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

CARTES D'AFFAIRES



AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 1K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 989-0814

La maîtrise des intangibles

ECONOMIE

Le Devoir, mardi 31 mars 1992

Air Canada demandera à Ottawa de bloquer l'entente entre Canadien et American Airlines

d'après la Presse canadienne

AIR CANADA demandera formellement à l'Office national des transports de bloquer la transaction envisagée entre les Lignes aériennes Canadien international et American Airlines.

Le président d'Air Canada Hollis Harris a fait savoir hier que les deux propositions de sa compagnie, soit l'acquisition du réseau international de Canadien, ou la fusion des deux transporteurs, ont été rejetées par PWA, propriétaire de Canadien.

Réagissant pour la première fois au marché PWA-American annoncé au début du mois, M. Harris a affirmé que le pacte entraînerait éventuellement l'intégration des deux transporteurs du Canada au sein au réseau américain.

« Les Canadiens doivent décider dans les prochains mois s'ils veulent une aviation commerciale concurrentielle et présente sur le marché mondial, ou s'ils sont prêts à se contenter de transporteurs relégués au rang de petits partenaires des mégatransporteurs américains », a déclaré le vice-président du Conseil, président et chef de la direction d'Air Canada.

PWA doit obtenir le feu vert du gouvernement fédéral pour sa proposition visant à permettre à American Airlines d'acquiescer une participation de 25 % du capital-actions dans Canadien, et de reprendre certains contrats de gérance.

Selon les analystes une fusion des deux transporteurs canadiens ferait disparaître la concurrence, et la réglementation devrait être restaurée pour contrôler les prix.

Mais aux dires de M. Harris, la fusion des deux transporteurs canadiens « donnerait l'occasion à un transporteur de deuxième niveau de croître et de livrer concurrence sur le marché canadien ».

En entrevue, il a estimé que la plus grosse menace à Air Canada serait qu'American obtienne le contrôle des lignes transpacifiques de Canadien que convoite Air Canada. « Nous croyons que ces dessertes appartiennent au Canada et au peuple canadien ».

M. Harris a ajouté qu'il avait offert un prix supérieur à la valeur



Hollis Harris

marchande des actions ordinaires de PWA pour le réseau international de PWA. Le marché proposé met de la pression sur sa compagnie, a-t-il admis, et pourrait mener à une situation où aucune société aérienne ne représenterait réellement le Canada. « Le Canada souhaite-t-il réellement être la seule puissance industrielle à ne pas avoir son transporteur aérien porte-drapeau ? », a-t-il demandé.

Selon lui, sa proposition de fusionner les réseaux internationaux des deux principaux transporteurs aériens au pays créerait une compagnie aérienne nord-américaine qui prendrait place dans les rangs des meilleures compagnies mondiales.

Air Canada même actuellement des pourparlers avec USAir, mais M. Harris a dit qu'il s'agissait de propositions différentes du marché PWA-Canadien, et qu'il ne s'agit que d'une « alliance stratégique » en vue d'instituer une coopération pour le marketing, les opérations et le calendrier de vols.

M. Rhys Eyton, président de PWA Corp., a émis un communiqué disant que les pourparlers avec American « progressent de façon satisfaisante ». Il s'agit de « la meilleure façon de maximiser l'avoir des actionnaires, de minimiser les pertes d'emplois, tout en maintenant la concurrence au Canada ».

L'annulation du contrat d'Hydro avec New York nuira à son pouvoir d'emprunt

d'après la Presse canadienne

IL EST évident que « l'annulation du contrat de 17 milliards \$ avec le New York Power Authority va avoir un effet sur le pouvoir d'emprunt d'Hydro-Québec, mais il reste à voir jusqu'à quel point », a déclaré hier l'analyste financier William Chambers, de la firme new-yorkaise Standard and Poor.

« Je crois qu'on peut dire qu'Hydro-Québec n'est pas aussi forte aujourd'hui qu'elle l'était jeudi dernier, avant que le NYPA ne se retire de l'accord de 1000 mégawatts », a-t-il ajouté dans une entrevue téléphonique.

Selon M. Chambers, Hydro-Québec provoque la perplexité de certains financiers de New York en réitérant qu'elle va procéder à la construction de 13,1 milliards \$ à Grande-Baleine, même si le contrat avec le

NYPA n'existe plus.

« La province a toujours prétendu qu'elle ne bâtirait pas Grande-Baleine si elle n'avait pas signé des contrats avec certains États du nord-est américain, a-t-il rappelé.

« Elle dit maintenant qu'elle va le faire quand même, parce que la demande intérieure va être suffisamment forte pour le justifier.

« Cela semble être une histoire différente. Qu'est-ce qui se passe ? » M. Yves Lemay, de la firme new-yorkaise Moody, pense la même chose. « La perte du contrat de New York devrait faire remettre à plus tard, a-t-il indiqué, le besoin de Grande-Baleine.

« Il y a toujours eu un lien entre Grande-Baleine et la vente de son énergie sur le marché américain. Je ne peux pas voir comment vous pourriez réaliser un projet de cette ampleur sans une certaine garantie

de revenus du marché de l'exportation. »

Moody, a-t-il noté, n'a pas l'intention de changer la cote de crédit d'Hydro-Québec, parce que la compagnie est toujours en mesure de rembourser sa dette actuelle. « Mais il va falloir examiner tout financement futur », a-t-il fait remarquer.

Ce financement futur a été évalué à 12,5 milliards \$ au cours des deux prochaines années par M. Ihor Kots, directeur-gérant de Canadian Bond Rating Service, de Montréal.

Ce montant élevé, ajouté aux liens étroits qui unissent la compagnie et le gouvernement québécois, font que la société d'Etat a été placée sous surveillance.

« Nous disons aux investisseurs de se montrer prudents sur le financement d'Hydro-Québec, à cause de l'incertitude politique causée par le référendum sur la souveraineté

prévu pour cet automne, a indiqué M. Kots.

« Si vous additionnez la perte du contrat de 17 milliards \$ à la situation politique, la somme ne donne pas une situation plus stable dans la province. »

M. Kots a fait remarquer que le gouvernement du Québec doit déjà offrir une prime de 1 % de plus que le gouvernement fédéral sur ses obligations pour attirer les investisseurs étrangers.

Ce qui signifie, a-t-il expliqué, que Québec paie par exemple 10 millions \$ d'intérêts annuels de plus qu'Ottawa, sur une émission d'obligations de 1 milliard \$.

« Une autre baisse de la confiance du milieu financier (dans Hydro-Québec) pourrait avoir des conséquences désastreuses pour son avenir économique », a prévenu M. Kots.

Israël veut un accord de libre-échange avec le Canada

Claude Turcotte

ISRAËL aimerait conclure un accord de libre-échange avec le Canada. M. Moshe Nissim, vice-premier ministre dans le gouvernement Shamir et ministre de l'Industrie et du Commerce israélien, a clairement manifesté ce désir hier dans une conférence de presse à Montréal. M. Nissim espère d'ailleurs soulever officiellement ce sujet aujourd'hui même à Ottawa, à l'occasion d'une réunion du comité économique bilatéral Canada-Israël, le premier d'ailleurs depuis 10 ans à se tenir à un niveau ministériel.

M. Nissim a fait valoir en présence de journalistes et un peu plus tard dans un discours d'ouverture à un forum de coopération technologique que le libre-échange serait avantageux aux deux pays. Conscient que le libre-échange du Canada avec les États-Unis et le Mexique soulève des oppositions en certains milieux, la délégation israélienne soutient qu'il n'y aurait aucune menace pour des emplois au Canada dans le cas d'un accord avec Israël et qu'il y aurait même une complémentarité.

Par exemple, Israël exporte des équipements médicaux que personne ne fabrique au Canada. En revanche, il pourrait y avoir un marché en Israël pour les manufacturiers de maisons préfabriquées, qui actuellement sont défavorisés par un tarif douanier de 10 %, ce qui n'est pas le cas de leurs concurrents américains, qui eux bénéficient déjà d'un tel accord. Les produits forestiers et pharmaceutiques, ainsi que les communications, les équipements anti-pollution et les stations électriques comptent parmi les biens qui seraient le plus

susceptible d'intéresser les clients israéliens.

M. Nissim a du reste rappelé qu'Israël pourrait être « un point en or » puisqu'il est le seul pays au monde à avoir un accord de libre-échange avec les deux plus grands blocs économiques à l'Ouest que sont les États-Unis et la Communauté économique européenne. Israël a des échanges commerciaux de près de 12 milliards \$ avec l'Europe, sans compter l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui comprend les pays nordiques que sont la Suède, la Finlande, la Norvège et l'Islande, ainsi que la Suisse et l'Autriche. Par ailleurs, les échanges commerciaux avec les États-Unis totalisent 6 milliards \$.

Les rapports commerciaux d'Israël avec le Canada ont totalisé 250 millions \$ l'an passé, ce qui est trop peu, précise M. Nissim. Selon Mme Sandra Winston, attachée commerciale à Montréal pour la Délégation économique d'Israël, le Canada a exporté pour environ 140 millions \$ dans son pays, alors que les importations en provenance d'Israël ont été de 110 millions \$. Toutefois, le ministre fédéral Gerry Weiner disait de son côté qu'il y a eu un flux commercial de 130 millions \$ dans chacune des directions. En 1990, les exportations canadiennes furent de 129,4 millions \$ et celles d'Israël de 124,5 millions \$. Les statistiques depuis 1986 montrent que la balance commerciale entre ces deux pays a fluctué à l'avantage de l'un ou l'autre pays, si bien que sur une période de cinq ans on arrive pratiquement à l'égalité.

Israël a cependant des motifs tout à fait urgents pour travailler en vue d'une croissance spectaculaire de son économie. M. Nissim explique



Moshe Nissim

que le principal sujet politique en son pays, à côté de celui du processus de négociation de la paix, est l'intégration économique des immigrants juifs en provenance de l'ex-URSS. Déjà 400 000 sont arrivés et 600 000 autres viendront s'y ajouter au cours des trois ou quatre prochaines années. Cela signifie une croissance d'au moins 30 % de la population, « un défi énorme pour tout pays », ajoute le vice-premier ministre.

Cela veut dire qu'il faudra créer 500 000 emplois au cours des trois prochaines années et augmenter la croissance des affaires et de l'industrie de 10 % annuellement. En conséquence, l'accroissement des exportations devient capitale, d'où sans doute cet intérêt nouveau pour un accord de libre-échange israélo-canadien. M. Nissim insiste particulièrement sur la coopération indus-

trielle par la voie d'entreprises conjoints et de toute autre forme d'association et d'échanges commerciaux et technologiques.

Israël, qui consacre déjà 3,3 % de son produit national brut à la recherche et au développement, récupère en outre avec cette vague d'immigration soviétique un apport incroyable de cerveaux formés. Ainsi, ces nouveaux-venus constitueront entre autres près de 22 % des ingénieurs du pays et leur part sera de 63,7 % dans la catégorie des travailleurs spécialisés et très qualifiés. « Nous avons beaucoup de nouvelles idées », lance le ministre, qui a mis de l'avant l'an passé un programme pour attirer les entreprises. Il y a dans cela des exemptions de taxes pendant 10 ans, un partage des risques par l'Etat hébreu et d'autres incitatifs, comme une main-d'oeuvre dont le salaire moyen est d'environ 1000 \$ par mois.

Ce programme suscite beaucoup d'intérêt, selon le ministre, qui parle de 600 projets approuvés pour des investissements de 1,5 milliards \$ et 19 000 emplois. En plus, 900 applications pour des projets d'une valeur de 3,5 milliards \$ et pouvant créer 34 000 emplois font l'objet d'études présentement. M. Nissim a conclu son appel à la coopération industrielle et commerciale accrue en disant que Israël était un petit pays en population et en superficie, mais que économiquement il en dépassait plusieurs, avec un bilan qui présente des exportations globales de 12 milliards \$ et des importations de 18 milliards \$, ce qui peut-être davantage qu'un pays comme l'Inde avec 800 millions d'habitants.

EN BREF...

Bell dépensera 12 milliards \$

(PC) — Bell prévoit dépenser, au cours des cinq prochaines années, près de 12 milliards \$ pour étendre et moderniser son réseau, tout en tentant de réduire le plus possible les coûts d'exploitation. De cette somme, « près de 9,4 milliards \$ serviront à répondre aux besoins des clients actuels et à la demande en services de base et en services nouveaux », a indiqué hier la compagnie dans un communiqué. À cette fin, « la compagnie fera entre autres appel à la technologie de la commutation numérique et à celle des systèmes de transmission par fibres optiques ». La compagnie a rappelé que ces projets étaient en accord avec le programme de construction que Bell a déposé la semaine dernière auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC).

Nouvelle firme informatique

SAN JOSE (AFP) — Deux poids-lourds du secteur informatique, le cofondateur de Microsoft, Paul Allen, et un ancien responsable d'IBM et de Xerox, David Liddle, ont annoncé hier la création d'une nouvelle firme informatique. Interval Research Corp., basée à Palo Alto (Californie), « se consacrera à la recherche et à la production dans le domaine des systèmes d'information, de la communication et de l'informatique », précise un communiqué de la firme. Les fondateurs de cette firme se concentreront notamment sur la mise au point d'ordinateurs faciles d'emploi et adaptés aux besoins spécifiques de leurs clients, ont-ils précisé. Le montant de leur investissement commun n'a pas été révélé. M. Allen avait fondé Microsoft avec Bill Gates en 1975 avant de quitter cette firme, devenue depuis numéro un mondial du logiciel, pour fonder Asymetrix en 1983. M. Liddle a travaillé durant 10 ans pour le centre de recherche de Xerox à Palo Alto avant de rejoindre IBM.

Le salaire moyen à 553,47 \$

OTTAWA (PC) — Les travailleurs canadiens ont gagné en moyenne 553,47 \$ par semaine en janvier dernier, a annoncé hier Statistique Canada. C'est une augmentation de 5,2 % — environ 27 \$ — par rapport à janvier 1991, et de 0,4 % par rapport à décembre dernier. L'agence gouvernementale précise que ces données ne sont pas ajustées aux variations saisonnières. Environ 9,05 millions de personnes avaient un emploi en janvier, une baisse de 0,6 % par rapport au mois de décembre. C'était le 25e chute mensuelle consécutive, selon une évaluation annuelle. Il y avait 530 000 moins de personnes sur le marché du travail en janvier dernier par rapport au même mois 1991. Les plus importantes pertes d'emplois ont été subies par l'Alberta (baisse 9,1 %), le Québec (7,2 %), la Nouvelle-Écosse (6,1 %) et l'Ontario (5,3 %). Ce sont les travailleurs qui oeuvraient dans les mines, dans les carrières et sur les chantiers pétroliers qui ont affichés les plus hauts salaires avec une moyenne hebdomadaire de 948,42 \$.

Agra Industries veut Monenco

TORONTO (PC) — Une société internationale spécialisée dans la construction et l'ingénierie, Agra Industries, a annoncé hier la conclusion d'une entente d'une valeur de 42,2 millions \$ en vertu de laquelle elle fera une offre publique d'achat pour toutes les actions ordinaires en circulation du groupe Monenco, dont le siège social se trouve à Calgary, au prix de 4,25 \$ l'action. Monenco est une entreprise d'ingénierie qui détient 40 % des intérêts du consortium canado-européen qui assurera la conception et la gestion des travaux de construction d'une partie de la plate-forme de forage de Hibernia, un projet évalué à 144 millions \$. Mais la compagnie a été ébranlée par le ralentissement des travaux d'Hibernia annoncé le mois dernier, et s'attend à devoir éliminer 25 emplois. Agra Industries Limited, de Calgary, emploie environ 3800 personnes dans ses bureaux au Canada, aux États-Unis et à l'étranger, dans les secteurs du recyclage et de la gestion de déchets, la construction et l'ingénierie, les services environnementaux et la production d'équipement industriel de haute technologie. Elle a enregistré des revenus de 393,2 millions \$ pour l'année qui s'est terminée le 31 juillet 1991. Monenco emploie quelque 2000 personnes dans 26 filiales au Canada, aux États-Unis et à l'étranger et a enregistré des revenus de 152,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 1991. L'actionnaire majoritaire de Monenco, l'entrepreneur de pipelines Majestic Contractors, d'Edmonton, a déjà accepté d'offrir son « bloc de contrôle » d'environ 40 % à Agra. L'offre d'achat d'Agra pour Monenco survient après que la compagnie mère de Majestic, Perini Corp. du Massachusetts, eut décidé de chercher des acheteurs pour Majestic.

Une année d'espoirs reportés et de progrès limités pour les pays de l'Est

LONDRES (AFP) — La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a affirmé hier lors de la présentation de son premier rapport annuel qu'elle avait obtenu depuis sa création des « résultats significatifs en peu de temps » mais elle a reconnu que 1991 avait été une année « d'espoirs reportés » et de progrès « limités » en Europe centrale et orientale.

La BERD, créée le 15 avril dernier pour faciliter la transformation politique et économique des anciens pays communistes d'Europe, a indiqué qu'elle avait approuvé à ce jour des projets représentant 621 millions d'écus (770 millions \$ US) et des investissements totaux de 2,1 milliards d'écus après prise en compte des co-financements apportés par divers partenaires.

Cette année, les sommes engagées

devraient doubler à plus d'un milliard d'écus et permettre des investissements totaux de 4 milliards d'écus avec les co-financements, a déclaré le président de la banque, M. Jacques Attali, lors d'une conférence de presse.

En plus, la BERD a collecté 70 millions d'écus pour son fonds d'assistance technique et a déjà approuvé le déboursement de 27 millions sur cette somme en faveur de projets tels que la création d'une école des métiers de la banque à Moscou ou le traitement des eaux usées à Gdansk.

Mais M. Attali a répété que la BERD avait « plus d'argent que de projets » et il a estimé que son « rôle d'influence » resterait plus important que ses apports financiers tant qu'un climat approprié aux investissements étrangers n'aura pas été créé à l'Est.

À travers ce rôle d'influence, la BERD espère obtenir une ouverture accrue des marchés occidentaux aux produits de l'Est avec, espère M. Attali, la création d'un grand marché européen continental et la mise sur pied d'un fonds de stabilisation du rouble pour empêcher un effondrement supplémentaire du commerce extérieur russe.

En moins d'un an, la BERD a accueilli formellement quatre nouveaux pays en plus de ses 41 membres fondateurs (l'Albanie, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie) et l'adhésion des onze républiques de la Communauté des États indépendants a été approuvée en principe, ce qui va porter à plus de vingt le nombre des pays d'activité contre huit à l'origine.

La BERD a également adopté l'an dernier une stratégie individuelle pour chaque pays d'activité, établie ses propres méthodes de fonctionnement et porté ses effectifs à plus de 400 personnes (d'un âge moyen de 36 ans), a indiqué M. Attali.

Quatorze projets (prêts ou investissements en capital) ont été approuvés jusqu'au 31 décembre, date

de fin du premier exercice, et six depuis lors. Le rythme d'approbation des projets d'assistance technique s'est particulièrement accéléré puisque 31 ont reçu le feu vert au premier trimestre 1992 contre 37 pour l'exercice avril-décembre 1991.

M. Attali a affirmé que la banque avait « besoin de beaucoup plus d'argent pour l'assistance technique », qui est financée par des apports spécifiques de pays ou d'organisations internationales. Mais il a exclu une augmentation du capital de 10 milliards d'écus alloué l'an dernier à la BERD.

Au 31 décembre, la banque avait des actifs de 1,1 milliard d'écus selon le rapport annuel. Le premier exercice s'est soldé par une perte de 7,1 millions d'écus au lieu de la perte de 39 millions prévue à l'origine.

Les fonds de fonctionnement se sont élevés à 35,5 millions d'écus l'an dernier contre un budget prévisionnel de 45,7 millions.

La BERD se prépare à accueillir plus de 1500 délégués, observateurs et journalistes les 13 et 14 avril à Budapest lors de sa première assemblée annuelle.

Hydro achète de l'électricité

CHAPPAIS (PC) — Hydro-Québec a conclu hier un contrat d'achat d'électricité d'une valeur de 87 millions \$ avec la Société de cogénération du Québec Inc. Il s'agit d'un contrat d'une durée de 20 ans, prévoyant la livraison de 186 millions de KWH par année, soit à une puissance de 25 MW.

Société de cogénération du Québec, de Roberval, fera construire la centrale qui sera mise en service au plus tard en décembre 1993. Cette centrale sera alimentée par la vapeur produite par une chaudière à résidus forestiers.

Société de cogénération du Québec négocie deux autres projets de 13 MW chacun avec Hydro-Québec, à Saint-Félicien et à Val d'Or, a indiqué Hydro-Québec dans un communiqué.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1767.56 - 9.50
TSE-300	3406.72 - 10.06
Dow Jones	3235.24 + 3.80
Dollar canadien (US Cents)	83.96 - .16
Or (New York-US\$)	341.90 - .60

(PC)

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Le Hezbollah n'a pas commis l'attentat de Buenos Aires

BUENOS AIRES (Reuter) — Le chef du Hezbollah libanais (Parti de Dieu), Hussein Moussouï, a déclaré hier ignorer qui avait commis l'attentat à la bombe du 17 mars contre l'ambassade d'Israël à Buenos Aires, mais ne l'a pas condamné pour autant. Hussein Moussouï a succédé à la tête du Hezbollah à son cousin Abbas Moussouï, tué en février par un raid hélicoptère israélien. Interviewé de Beyrouth par la chaîne de télévision privée argentine Telefe, il a déclaré que son parti n'avait aucun lien avec le Djihaïd islamique, qui a revendiqué la responsabilité de l'attentat. Celui-ci a fait 29 morts et plusieurs centaines de blessés. « Le Djihaïd islamique est une organisation indépendante et totalement différente du Hezbollah (...) bien que nos objectifs se confondent parfois dans notre lutte contre Israël et les États-Unis », a-t-il ajouté. Hussein Moussouï a déclaré ignorer si le Djihaïd était bien l'auteur de l'attentat. « Mais je peux confirmer que le Hezbollah n'a rien à voir là-dedans, a-t-il ajouté. Si nous avions commis l'attentat, nous n'aurions eu aucune réticence à le reconnaître ».

Perot confirme ses ambitions

DALLAS (AFP) — Le milliardaire texan Ross Perot, qui envisage de se présenter comme candidat indépendant à l'élection présidentielle américaine de novembre prochain, a confirmé hier ses ambitions en désignant un candidat à la vice-présidence. M. Perot, 61 ans, s'était rendu célèbre au début des années 80 en organisant le soutien aux prisonniers de guerre du Vietnam. Il a choisi pour compléter son ticket le vice-amiral James Stockdale, 68 ans, un ancien héros de ce conflit. L'amiral Stockdale, qui était alors pilote d'avion de combat, avait lancé la première attaque aérienne sur le Nord-Vietnam en 1964. Abattu et capturé l'année suivante, il avait passé près de huit ans en isolement dans les geôles communistes et il a obtenu 26 décorations. Ross Perot a annoncé il y a trois semaines qu'il était prêt à se lancer dans la course à la Maison-Blanche si ses partisans parvenaient à recueillir suffisamment de signatures pour inscrire son nom sur les bulletins de vote du mois de novembre dans les 50 États américains.

Théodorakis quitte le gouvernement grec

ATHÈNES (AFP) — Le célèbre compositeur grec, M. Mikis Théodorakis, a quitté hier le gouvernement conservateur de M. Constantinos Mitsotakis où il occupait un ministère sans portefeuille, affirmant vouloir se consacrer entièrement à la musique. Transfuge de la gauche communiste, Mikis Théodorakis, incarcéré pendant la dictature des colonels, était resté une personnalité non-conformiste au sein du cabinet Mitsotakis. Son engagement en faveur d'une confédération gréco-turque, réaffirmé la semaine dernière, faisait scandale à droite, comme à gauche qui ne lui pardonne pas son changement de camp. Dans sa lettre de démission, le compositeur, âgé de 67 ans, souligne qu'il entend se consacrer à son œuvre musicale mais qu'il continuerait à soutenir les conservateurs de la Nouvelle démocratie comme député indépendant. Le premier ministre lui a répondu qu'il comprenait parfaitement ses raisons tout en le remerciant de son aide.

Le Sinn Fein veut dialoguer

BELFAST (AFP) — Le Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), veut prendre part au dialogue politique sur l'avenir de l'Irlande du Nord, a déclaré hier son président, Gerry Adams, à Belfast. En présentant le manifeste électoral du Sinn Fein, le député républicain de Belfast-Ouest a réaffirmé que son parti souhaite voir la fin de toutes les violences dans la province. « Nous nous présentons afin d'obtenir un mandat pour des négociations véritables et un processus de paix sincère, pas pour le maintien des divisions, pas pour d'autres morts mais pour une fin à toutes les tueries, pas pour la guerre mais pour des pourparlers », a-t-il dit. Mais il a répété qu'il ne pourra pas y avoir de paix sans un retrait britannique. Comme d'habitude, il a refusé de condamner l'IRA, reconnaissant le droit à la résistance du peuple irlandais contre « l'occupation » de l'Irlande du Nord. Il a toutefois confirmé que le Sinn Fein est revenu sur sa stratégie de l'urne et du fusil, définie au début des années 80. Le Sinn Fein a engagé un débat interne sur les perspectives de la lutte armée depuis plusieurs mois. Le Sinn Fein présente 14 candidats dans les 17 circonscriptions d'Irlande du Nord. Élu depuis 1983, M. Adams ne siège pas à la Chambre des Communes.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

L'Europe cherche à redéfinir sa sécurité militaire

d'après Reuter et AFP

BERLIN — Les représentants des pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) se réunissent aujourd'hui à Berlin pour débattre pendant trois jours des moyens de préserver la paix sur un continent en plein bouleversement.

Après plus de quarante ans dans l'ombre de l'OTAN, l'UEO a pris une nouvelle importance en décembre dernier, lorsque la Communauté européenne lui a confié le rôle de « composante de défense de l'Union européenne ».

Cette décision a été prise dans la perspective du projet de retrait de la moitié des 300 000 soldats américains présents en Europe.

Les neuf membres de l'UEO appartiennent tous à la CEE et à l'OTAN.

Lors du sommet de Maastricht, les dirigeants européens ont suggéré

que l'UEO se consacre notamment à des missions de maintien de paix et d'aide humanitaire dans des régions où font rage des conflits ethniques et où l'OTAN ne peut intervenir.

« L'OTAN doit s'adapter et prendre en compte les nouvelles priorités de l'Europe si elle veut rester viable », a déclaré la semaine dernière le secrétaire général de l'UEO, Willem van Eekelen.

Ce dernier a favorablement accueilli des initiatives comme le projet de corps franco-allemand qui pourrait constituer l'embryon d'une force de l'UEO.

Reste à savoir qui supervisera les moyens d'assurer la stabilité européenne. Nombreuses sont les organisations qui peuvent y prétendre, avec d'inévitables chevauchements : OTAN, UEO, CEE, CSCE ou organismes de l'ONU.

De nombreux scénarios seront évoqués lors de cette conférence sur

« Un nouvel ordre pour la sécurité de l'Europe ».

La coopération entre l'UEO et les pays d'Europe centrale et de l'Est, la sécurité dans l'Europe du sud-est durablement éprouvée par la guerre en Yougoslavie et les problèmes posés par les désordres au sein de la CEI figureront en bonne place dans les débats.

Il sera également question du rôle des 16 pays de l'OTAN, de celui des 51 États membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et des répercussions de l'intégration européenne.

Par ailleurs, la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie veulent que l'OTAN établisse avec elles des relations militaires privilégiées, plus étroites que celles instaurées par les alliés avec les autres États d'Europe de l'Est et de la CEI, ont indiqué hier les ambassadeurs de ces trois pays.

Varsovie, Prague et Budapest souhaitent une coopération très étroite dans ce domaine et regrettent que l'Alliance atlantique se montre réticente, a indiqué l'ambassadeur tchécoslovaque auprès de l'OTAN Karel Lukas. Il s'adressait à quelques journalistes lors d'un entretien en commun avec ses homologues polonais et hongrois, MM. Tadeusz Olechowski et Gyorgy Granasztot, deux jours avant une réunion à Bruxelles des ministres de la Défense de l'OTAN et des pays de l'Est.

Les trois diplomates ont cité comme secteurs de coopération prioritaires le contrôle de l'espace aérien, la formation des officiers et la participation aux programmes scientifiques de l'OTAN.

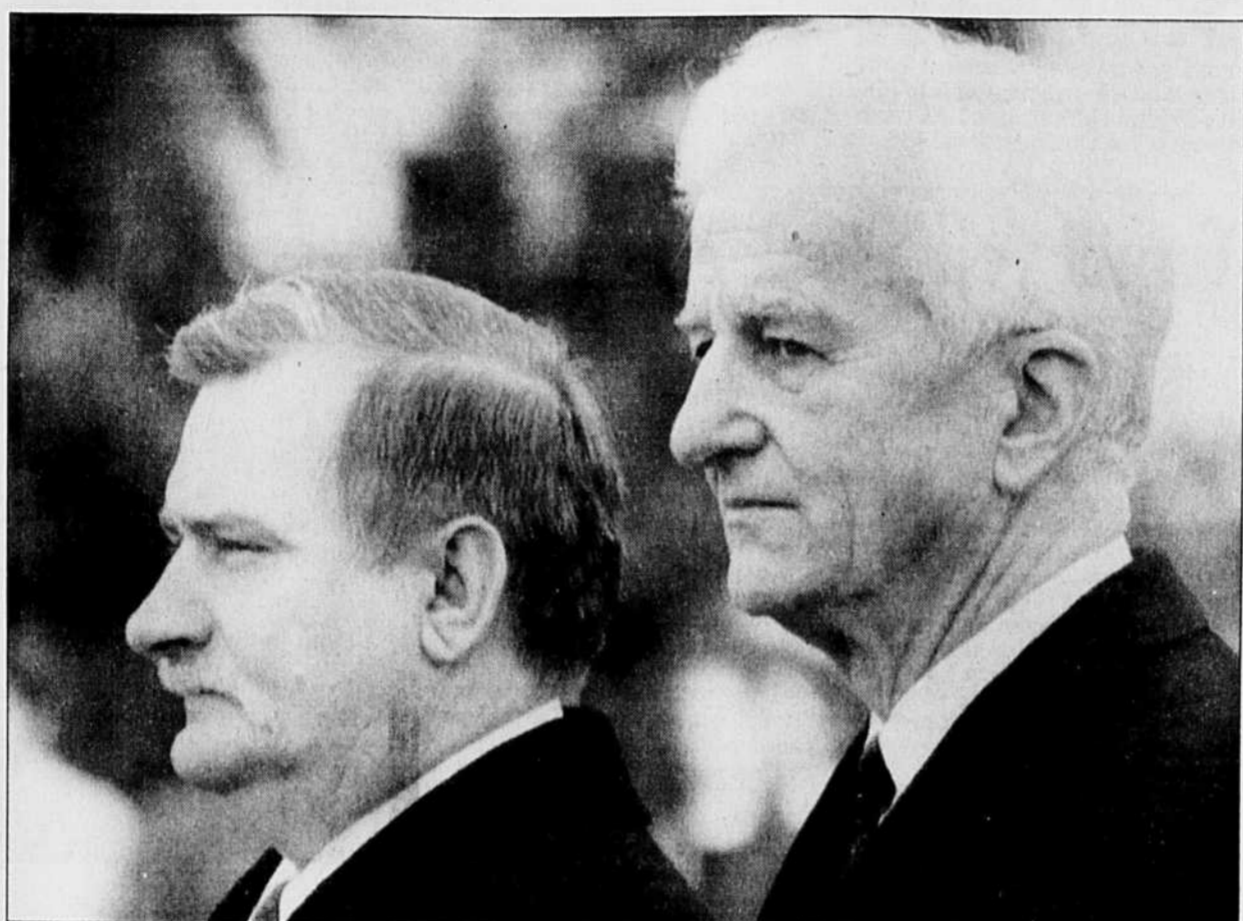
Le Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA), qui regroupe 16 pays de l'OTAN et 19 pays d'Europe de l'Est et de la CEI, n'est qu'une étape vers l'adhésion de la

Pologne à l'OTAN, a souligné M. Olechowski.

Il a réaffirmé que les alliés devaient réfléchir à la manière de garantir la sécurité des trois démocraties d'Europe de l'Est. Lors d'un récent séminaire à Varsovie, « nous avons discuté (avec l'OTAN) la possibilité d'utiliser le territoire polonais pour des manœuvres communes », a-t-il indiqué.

Depuis que la Russie fait partie du COCONA et a même exprimé son intérêt pour une adhésion à l'OTAN, les Occidentaux ne peuvent plus refuser à Varsovie, Prague et Budapest des relations privilégiées en invoquant le risque de provoquer les Russes, a affirmé M. Lukas.

Les ministres de la Défense de l'OTAN et des 19 pays de l'Est membres du COCONA se rencontrent pour la première fois demain au siège bruxellois de l'Alliance.



Appel de Walesa aux investissements allemands

Le président polonais Lech Walesa a souhaité hier un afflux de capitaux allemands dans son pays pour consolider des relations qu'il veut aussi étroites qu'entre l'Allemagne et la France. Reçu par le président allemand, Richard von Weizsäcker (photo), Walesa a déclaré à la Commission des affaires étrangères du Parlement allemand à Bonn que « pour la première fois, les intérêts allemands et polonais sont identiques ». C'est la première visite d'un président polonais en Allemagne depuis que la Pologne est redevenue un État souverain en 1918.

L'ETA est décapitée, affirme le ministre français de l'Intérieur

PARIS (Reuter) — L'ETA est décapitée après l'arrestation dimanche au pays basque français de trois de ses chefs, mais ce n'est pas « un chant de victoire », a déclaré hier le ministre de l'Intérieur Philippe Marchand.

« En trois ans, tous les membres du comité exécutif ont été arrêtés (...) Hier, c'était une réunion du comité exécutif », a précisé Philippe Marchand lors d'une conférence de presse destinée à faire le point de l'opération.

Le chef présumé de l'ETA militaire, Francisco Mugica Garmendia, dit Artapalo, a été arrêté dimanche dans une villa isolée de Bidart, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Deux autres dirigeants présumés de l'ETA et huit Français ont été également appréhendés lors du coup de filet, mené en collaboration avec la police espagnole.

Il s'agit de Jose Luis Alvarez Santacristina, dit Txelis, décrit par le ministre comme un intellectuel et au moins le second d'Artapalo, ainsi que de Joseba Arregui Errostarbe, alias Fitipaldi, spécialiste des explosifs.

Philippe Marchand a confirmé que l'opération s'était déroulée en douceur, sans un coup de feu. La police a également saisi des armes et des documents.

Selon lui, Artapalo a été conduit à

Bordeaux pour y être interrogé, car la police dispose de 96 heures de garde à vue avant de le présenter devant un juge d'instruction antiterroriste.

« Nous avons beaucoup de questions à lui poser. Nous devons aller très vite », a précisé un chef de la lutte antiterroriste.

Les huit Français appréhendés sont Pierre Langou, Christophe Berhouet, sa mère Dolorès Ramirez, Manuel Rodriguez, Mathieu Tuyau, le propriétaire de la villa où avait lieu la réunion, son épouse et sa fille, ainsi que Philippe Lassalle, 41 ans, déjà arrêté et emprisonné pour une affaire concernant l'ETA.

Les opérations de police continuaient hier, de chaque côté de la frontière. Dans la province basque espagnole de Biscaye, la Guardia Civil procédait toujours à des perquisitions et des arrestations.

Ce coup de filet est un cadeau inespéré pour la police espagnole, à trois semaines de l'ouverture de l'Exposition universelle de Séville, et quelques mois avant le début des Jeux olympiques de Barcelone.

Les deux événements avaient été désignés comme cibles d'attentats futurs par l'ETA. La police espagnole estime que la direction de l'ETA est à présent réduite à six personnes.

Le mouvement séparatiste a multiplié ses attaques ces derniers mois, tuant 18 personnes depuis le début de l'année, cinq d'entre elles à Barcelone. En 23 ans d'existence, l'ETA a fait plus de 700 victimes.

Mugica Garmendia était recherché par la police espagnole pour vingt meurtres. Il fait l'objet de neuf mandats d'arrêt internationaux, et d'un mandat français pour possession d'explosifs.

Il devra être jugé et purger une éventuelle peine de prison, avant qu'une demande d'extradition en Espagne puisse être examinée.

Mugica Garmendia vivait dans une totale clandestinité. Il avait échappé de justesse à une première tentative d'arrestation 16 mois auparavant.

Au pays basque espagnol, les arrestations ont déclenché des manifestations de colère dans la soirée de dimanche, et des jeunes ont affronté la police à Bilbao, San Sebastian et Ordizia, ville natale de Mugica Garmendia.

Comme son homologue espagnol Jose Luis Corcuera, Philippe Marchand ne crie pas encore victoire. « L'ETA est fortement touchée mais la vigilance doit demeurer (...) on n'atteint jamais complètement cette organisation ».

Les négociations israélo-arabes vont reprendre

d'après Reuter et AFP

WASHINGTON — Les États-Unis ont annoncé hier qu'ils avaient proposé de convoquer une cinquième session des négociations de paix israélo-arabes à Washington le 27 avril, mais qu'ils insisteraient pour que les pourparlers suivants aient lieu plus près du Proche-Orient.

L'administration américaine a transmis à Israël, à la Syrie, au Liban, à la Jordanie et aux Palestiniens une proposition globale selon laquelle il y aurait une dernière session à Washington, a déclaré Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'État.

Les États-Unis satisfont ainsi une exigence d'Israël qui insiste depuis l'ouverture de ces pourparlers en octobre dernier à Madrid pour qu'ils se poursuivent au Proche-Orient ou à proximité, c'est-à-dire en Europe.

Les États-Unis et la Russie ont proposé à la prochaine session de négociations bilatérales de paix, la cinquième, commence le 27 avril à Washington.

La sixième session devrait avoir lieu en dehors des États-Unis et plus près du Proche-Orient, a ajouté Mme Tutwiler.

Dans des lettres envoyées jeudi soir, les deux parrains de la conférence de paix ont redemandé aux Arabes de fournir une liste alternative de lieux de négociation, comme l'a fait Israël.

« Avant le 27 avril, nous annoncerons le lieu de la prochaine session de négociations, que nous ayons reçu une liste ou non », a annoncé Mme Tutwiler.

Par cette formule, les États-Unis signifient qu'ils ne veulent plus que le lieu des négociations soit un des points de contentieux de la prochaine session, comme lors des quatre précédentes.

Les négociateurs arabes — la Jordanie et les Palestiniens, la Syrie et le Liban — insistent pour que les pourparlers continuent à Washington tant qu'ils n'auront pas enregistré de progrès concrets.

Mme Tutwiler a souligné que les propositions formaient un tout mais n'a pas voulu spéculer sur la réaction de Washington si certains n'en acceptaient qu'une partie. Les Arabes par exemple pourraient accepter de venir à Washington mais pas de se déplacer ailleurs pour la session suivante.

L'opposition consolide sa victoire en Albanie

TIRANA (AFP) — Le Parti démocratique (opposition) a remporté les élections législatives en Albanie contre les socialistes (ex-communistes, au pouvoir) en s'assurant 92 des 140 sièges du Parlement, soit une majorité de près des deux tiers, a indiqué hier à l'AFP un porte-parole du Parti, M. Bashkim Sala, à Tirana.

La victoire du Parti démocratique de M. Sali Berisha avec 65,7 % des voix, qui met fin à 45 ans de règne des communistes en Albanie, avait été assurée dès le premier tour, les Démocrates remportant 79 des 100 sièges à pourvoir le 22 mars. Dimanche, les onze sièges en ballottage au second tour ont été remportés par les Démocrates qui se sont vu attribuer 2 autres sièges à la proportionnelle, a indiqué M. Sala.

Les résultats définitifs, annoncés par les Démocrates sont les suivants : Parti démocratique : 92 sièges ; Parti socialiste : 38 sièges ; Parti social-démocrate : 7 sièges ; Union des droits de l'homme (minorité grecque) : 2 sièges ; Parti républicain : 1 siège.

La participation a été de 90,35 %, 1,826 million d'électeurs s'étant présentés aux urnes sur près de deux millions d'inscrits, a indiqué Radio Tirana.

Les Démocrates ont remporté les sièges en ballottage avec plus de

65 % des voix, sauf à Saranda (sud) où le candidat démocrate élu avec un peu plus de 51 % des voix, selon M. Bashkim Sala, n'a manifestement pas bénéficié des voix de l'importante communauté grecque de la région.

Cent députés ont été élus au système majoritaire au nouveau Parlement et quarante autres désignés à la proportionnelle, ce système permettant au Parti socialiste de réduire l'ampleur de sa défaite.

Les Socialistes ont remporté 6 sièges au scrutin majoritaire et 32 à la proportionnelle, les Sociaux-démocrates respectivement 1 et 6, la minorité grecque et le Parti républicain n'obtenant pas de sièges supplémentaires à la proportionnelle.

La nouvelle assemblée doit se réunir pour la première fois le 4 avril. L'une des ses priorités, avec la constitution d'un nouveau gouvernement, sera d'entamer la procédure de révocation du président communiste Ramiz Alia élu l'année dernière avec un mandat de cinq ans, a-t-on indiqué au Parti démocratique.

Pour ce faire, une majorité des deux tiers est nécessaire, soit 94 députés, selon la constitution. « Nous pouvons compter sur le soutien d'autres députés de l'opposition, du Parti social-démocrate et du Parti républicain », a assuré M. Sala.

Fabius prévoit un remaniement cette semaine

Les socialistes perdent la présidence de plusieurs grandes régions

d'après AFP et Reuter

PARIS — Le premier secrétaire du Parti socialiste français, M. Laurent Fabius, a déclaré, hier soir à Paris, qu'un remaniement ministériel interviendra en France dès cette semaine, dans des déclarations à la chaîne de télévision FR3.

M. Fabius ne s'est pas prononcé sur la composition d'un éventuel nouveau gouvernement estimant que ce sera au président François Mitterrand de donner son sentiment.

Le premier secrétaire du PS a estimé que les résultats des récentes élections régionales et cantonales qui se sont soldées par une cuisante défaite pour son parti constituent un désaveu considérable.

« Il faut d'abord être lucide, ne pas raconter d'histoire. Même si ce sont des élections locales, ça a une portée beaucoup plus grande », a-t-il ajouté.

« Il faut que les responsables, aussi bien au niveau exécutif que législatif (...) prennent des décisions. Pour le

parti socialiste, nous les prendrons », a-t-il encore affirmé.

M. Fabius a subi une défaite personnelle hier alors que le RPR Antoine Rufenacht a été élu à la présidence de la région Haute-Normandie au troisième tour de scrutin avec une majorité absolue de 29 voix sur 55 sièges contre 21 voix au candidat socialiste.

Le Front national a une nouvelle fois joué les empêcheurs de voter en rond en mêlant ses voix à celles du candidat RPR-UDF comme il l'avait fait vendredi lors de l'élection des ministres d'ouverture Jean-Pierre Soisson et Jean-Marie Rausch aux présidences de la Bourgogne et de la Lorraine.

Le scénario est toutefois inversé en Haute-Normandie puisque c'est un représentant de la droite RPR-UDF qui se trouve accusé d'avoir bénéficié du soutien du Front national.

« On ne pouvait pas donner la région à Fabius pour des raisons morales », a dit le porte-parole du mou-

vement d'extrême-droite en guise d'explication de vote.

L'élection d'Antoine Rufenacht a été annoncée sous les huées des conseillers régionaux de gauche et immédiatement dénoncée par Laurent Fabius.

« M. Rufenacht n'a aucun droit, ni politique, ni juridique, à siéger et il doit démissionner », a déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste.

Antoine Rufenacht s'est défendu de l'accusation de collusion avec le Front national en soulignant que son élection n'était nullement due aux voix des conseillers d'extrême-droite.

« Nous obtenons chacun 21 voix. Il s'y ajoute les huit voix du FN, je n'en ai pas besoin. À égalité à 21 voix chacun je suis élu au bénéfice de l'âge même sans les voix du FN », a-t-il dit.

« Si les Verts avaient eu connaissance de cette collusion entre le Front national et la droite, ils auraient probablement voté autrement », a répliqué Laurent Fabius.

Lors de l'élection des conseillers régionaux, le 22 mars, le PS avait obtenu 14 sièges et le Parti communiste 5. La coalition RPR-UDF avait fait jeu égal avec eux avec 19 sièges.

Les deux branches du mouvement écologiste — Génération Écologie et Les Verts — avaient eu quatre élus chacun, le Front national huit et Chasse-Pêche-Nature-Tradition un.

Par ailleurs, Michel Delebarre, ministre de la Ville, a retiré hier sa candidature à la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais et a appelé à voter pour la candidate des Verts, Marie Blandin.

« Je retire ma candidature à la présidence du conseil régional (...) et nous soutiendrons la candidature de Mme Blandin. Nous voulons faire avancer cette recomposition du paysage politique », a déclaré Michel Delebarre.

Immédiatement après, le Parti communiste a aussi appelé à voter pour la candidate des Verts.

« En réalité, a dit Michel Dele-

barre, la volonté de recomposition (de ses adversaires) se borne à conforter les formations politiques de la droite la plus classique souhaitant opérer, avec le concours de Génération Écologie, une véritable OPA sur le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais ».

Brice Lalonde, président de Génération Écologie et ministre de l'Environnement, avait réaffirmé hier matin que ses six élus régionaux voteraient pour Jean-Louis Borloo, maire classé divers-droite de Valenciennes et co-fondateur de GE.

L'élection du président de la région avait connu préalablement un autre coup de théâtre.

Après le deuxième tour et trois heures de suspension de séance, le candidat RPR-UDF, Jacques Legendre, avait retiré sa candidature et appelé à voter pour Jean-Louis Borloo, tandis que les communistes, réticents jusque-là à l'égard du PS, appelaient à voter pour le ministre de la Ville.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Denktash prêt à rencontrer Vassiliou

NEW YORK (AFP) — Le chef de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktash, a déclaré hier être prêt à rencontrer le président chypriote (grec), M. George Vassiliou, afin de trouver une solution à la question chypriote selon de nouvelles formules.

À l'issue d'un entretien avec le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, le leader chypriote turc a cependant souligné que toute négociation sur le statut de l'île doit impliquer la reconnaissance d'une souveraineté partagée par les deux communautés qui y habitent.

« Si M. Vassiliou accepte que la souveraineté soit partagée par les deux communautés et non pas détenue par une seule partie, il ne devrait pas y avoir de difficultés », a-t-il déclaré.

Le président chypriote avait estimé jeudi dernier à l'issue d'un entretien avec M. Boutros-Ghali que la partie turque bloquait les négociations en réclamant la pleine souveraineté sur le nord de Chypre, voire un droit à la sécession.

L'île est divisée en deux depuis l'occupation de sa partie nord par l'armée turque, en 1974.

L'ONU, dont les efforts sont activement soutenus par Washington, tente d'organiser une réunion à haut niveau entre les parties concernées pour trouver une solution globale au problème chypriote.

La solution proposée par l'ONU préconise la mise en place d'un système fédéral « bi-communautaire et bi-zonal » qui confère une large autonomie aux deux communautés, mais à l'intérieur d'un État unique.

« Notre position n'est pas ce que M. Vassiliou a diffusé dans le monde entier, nous ne bloquons pas les négociations et nous ne les refusons pas », a affirmé M. Denktash.

« Au contraire, a-t-il poursuivi, nous prenons les négociations très au sérieux et nous avons exprimé au secrétaire général que nous sommes ouverts aux délibérations et à de nouvelles formules qui tiendront compte de nos préoccupations, qui seront satisfaisantes pour les deux parties », a ajouté le chef de la communauté chypriote turque.

Le président américain, M. George Bush, déterminé à oeuvrer pour une solution au problème chypriote, devait recevoir hier M. Vassiliou, à Washington.

Une scission s'annonce en Roumanie

BUCAREST (AFP) — Plusieurs centaines de responsables du Front du Salut national roumain (FSN — au pouvoir depuis décembre 1989), partisans du président Ion Iliescu dans le bras de fer qui l'oppose à son ancien premier ministre Petre Roman, se sont réunis hier à Bucarest dans l'intention de créer un autre FSN, a indiqué l'agence roumaine Rompres.

Hier également, une dizaine de sénateurs et députés ont annoncé leur décision de quitter les groupes parlementaires du FSN. Deux députés et deux sénateurs ont même démissionné de ce parti.

Ces événements sont intervenus au lendemain de la 3e Convention nationale du FSN, qui s'est soldée par une victoire de M. Roman.

Le parti du courant minoritaire devrait porter le nom de FSN 22 décembre, en référence à la première apparition au grand jour de ce mouvement, en 1989, selon ses initiateurs.

Pour M. Roman, confirmé la veille à son poste de président du FSN, ces attitudes sont « évidemment de type communiste et visent à conduire à une crise parlementaire », qui aurait pour but le report des prochaines élections législatives et présidentielles. Le président du FSN, qui souhaite que ces élections aient lieu en juin au plus tard, a appelé « toutes les forces politiques démocratiques à rejeter ces tendances pour surmonter cette situation ».

Un des orateurs à la réunion des scissionnistes d'hier a qualifié M. Roman de « dictateur de type stalinien, dont les actions sont dirigées contre les intérêts nationaux roumains ». Le président du FSN a été accusé d'avoir organisé de manière antidémocratique la Convention nationale qui s'est achevée dimanche. Au cours de cette convention, la motion présentée par les partisans de M. Roman avait remporté 64 % des suffrages exprimés, contre 36 % à deux autres textes soutenus par les partisans du président Iliescu.

Un conflit ouvert, qui n'a cessé de s'envenimer, oppose M. Roman au président Iliescu depuis qu'il a été forcé de quitter la tête du gouvernement sous la pression de mineurs de charbon venus manifester violemment à Bucarest, fin septembre dernier.

Le président Iliescu est accusé par son ancien premier ministre de cautionner l'idéologie du passé communiste. M. Iliescu reproche pour sa part à M. Roman de faire preuve d'un anticommunisme primitif.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

Nouvelles attaques contre des policiers algériens

ALGER (Reuter) — Trois policiers algériens ont été attaqués samedi par des inconnus armés, quelques heures après l'assassinat de deux militaires par des assaillants qui ont pris la fuite en emportant leurs armes, a rapporté hier l'agence APS qui cite la police.

Deux policiers de la circulation routière ont essuyé les tirs de deux assaillants dans le centre de Blida, à 50 km à l'ouest d'Alger. L'un des policiers a été blessé, précise l'APS.

Un troisième policier a également été blessé samedi par un inconnu armé d'un couteau dans le centre de Boufarik, à 30 km au sud-ouest de la capitale, où deux policiers avaient été abattus le 17 mars dernier.

La recrudescence des attaques contre les forces de l'ordre, qui ont fait au moins 31 morts et 144 blessés en janvier et février, conduit une partie de la presse algérienne à se demander hier si le Front islamique du salut (FIS) n'est pas en train d'opter pour l'action armée.

« Attentats à Alger, le FIS passe-t-il à l'action armée? », titrait le quotidien communiste *Le Matin*. « Violence aveugle », titrait pour sa part le *Quotidien d'Algérie*. « Terrorisme, qui appuie sur la gachette? », écrivait le quotidien du soir *Horizons*.

Le Parti de rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, laïc) a déclaré dans un communiqué diffusé dimanche soir que « régulière-

ment, des soldats et des agents de l'ordre sont assassinés. Il arrive même que leurs enfants soient la cible de la haine criminelle ».

Des commentateurs lient la vague d'attaques contre les forces de sécurité à une récente déclaration du FIS interprétée comme une justification du recours à la violence.

« Le FIS n'a cessé de tendre sa main pour un dialogue sérieux afin de sortir le pays du tunnel obscur de la crise politique. Mais la réponse du pouvoir a été la violence officielle et institutionnelle, ce qui a poussé les fils du peuple, sans demander l'avis de personne, à recourir à d'autres moyens alternatifs au dialogue afin de repousser l'agression contre leur

peuple », écrivait jeudi dernier le FIS dans une lettre ouverte aux religieux, aux hommes politiques et aux anciens combattants de la guerre d'Algérie.

La direction générale de la police avait mis en garde le 19 mars dernier contre une vague de terrorisme liée à des groupes armés extrémistes musulmans qui cherchent, selon elle, à récupérer des armes en vue de développer des « actions terroristes à l'échelle nationale ».

Par ailleurs, le commandant des forces terrestres algériennes, le général Mohammed Lamari, a été mis à la retraite et remplacé par le commandant de la 2e région militaire (Oran), le général Khelifa Rahim, a

annoncé hier le quotidien *al Djazaïr el-Youm*.

Le départ du général Lamari, qui occupait ce poste depuis plus de deux ans, n'avait pas encore été annoncé officiellement hier en fin d'après-midi.

Le journal n'a pas indiqué les raisons de cette mise à la retraite.

Selon d'autres sources dignes de foi, le général Lamari, un baroudeur, considéré comme un « anti-islamiste dur » dans les milieux militaires, aurait remis sa démission il y a quatre ou cinq jours, après l'annonce de la libération d'islamistes arrêtés depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 7 février dernier.



FAITES SONNER VOTRE LIGNE D'AFFAIRES!



Multipliez vos services et économisez 32,50\$.

Voici l'occasion exceptionnelle d'accroître votre efficacité. Faites votre choix parmi les services de Bell* décrits brièvement ci-dessous et vous verrez votre téléphone répondre comme jamais à vos besoins et à ceux de votre clientèle.

Neuf services, mille et un avantages, et d'ici le 11 avril, vous économisez les frais d'administration de 32,50\$***! De plus, si vous n'y êtes pas déjà abonné, profitez aussi des Jours Aubaines pour obtenir deux mois de service Touch-Tone^{mc} gratuit, soit 7,60\$ d'économie***! Appelez dès aujourd'hui le Service à la clientèle et transformez votre ligne d'affaires en argent sonnante!

L'appel personnalisé	L'appel en attente	Le renvoi automatique	La conférence à trois	La composition abrégée	L'Afficheur	Le Mémorisateur	Le Dépisteur	Le Sélecteur
Sachez à qui est destiné l'appel avant même de décrocher le combiné.	Répondez à un second appel pendant que vous êtes déjà en ligne.	Faites suivre vos appels à un autre numéro de téléphone.	Invitez une troisième personne à se joindre à la conversation.	Mettez en mémoire huit numéros.	Voyez le numéro de téléphone de la personne qui appelle avant même de décrocher le combiné.	Gagnez du temps; il surveille pour vous une ligne occupée jusqu'à ce qu'elle se libère et retient le dernier numéro composé ou reçu.	Travaillez en toute quiétude; il dépiste et enregistre les appels importuns.	Faites suivre les appels indésirables vers un enregistreur téléphonique.

* Certains Services téléphoniques ne sont pas encore offerts partout. Pour connaître les services offerts dans votre secteur et vous y abonner, communiquez avec le Service à la clientèle ou passez à la Téléboutique Bell.
** Cette offre s'adresse exclusivement aux clients d'affaires monolignes qui ne déménagent pas entre le 2 mars et le 11 avril 1992.
*** Le tarif mensuel ne comprend pas la location des appareils.

Bell
des gens de parole^{mc}

ÉDITORIAL

Fin de contrat

APRÈS AVOIR sablé le champagne dans la nuit de vendredi à samedi, les ennemis du projet de Grande-Baleine connaissent des réveils caoutchouteux. L'annulation, par la New York Power Authority, du méga-contrat d'achat d'électricité générée au Québec — une valeur de dix-sept milliards sur vingt ans à compter du prochain millénaire — ne signifie pas nécessairement l'annulation du méga-projet lui-même. C'est à première vue un revers d'importance pour Hydro-Québec, et peut-être encore plus pour le premier ministre, M. Bourassa, pour lequel les grands barrages hydroélectriques tiennent lieu de stratégie de développement économique, nonobstant les « grappes industrielles » qu'on lui propose en remplacement. Mais à y regarder de plus près, ce malheur pourrait aussi devenir bénédiction.

Spectaculaire, la décision de l'État de New York n'en est pas pour autant complètement assassine. La déclaration du gouverneur de l'État, M. Mario Cuomo, laisse la porte largement ouverte à une reprise éventuelle des pourparlers. La décision est essentiellement de nature économique, soutient-il, et même Hydro-Québec reconnaît qu'elle peut avoir du sens. Le succès des programmes de conservation de l'énergie, l'achat de petites quantités d'énergie générée par des producteurs indépendants, la disponibilité de carburants de remplacement comme le pétrole et surtout le gaz canadien à des coûts actuellement bas et fortement concurrentiels, même la stagnation économique dans l'Est américain, tout cela rend pour l'instant moins désirable l'électricité québécoise. À moins que le Québec consente un rabais énorme, de 30 % et plus, qui aurait évidemment compromis la rentabilité du contrat.

Disons les choses tout net, jamais le lobby des environnementalistes et des Cris opposés au projet n'aurait réussi le blocage, s'ils n'avaient pu s'appuyer sur la raison économique. Leur tapage a toutefois eu un effet, secondaire, qui a accéléré la décision du gouverneur et de NYPA. Les États-Unis sont en année électorale, M. Cuomo traverse d'énormes batailles budgétaires, l'Assemblée législative de New York avait adopté à une majorité bipartite écrasante, au début de mars, une loi obligeant l'État à faire ses propres études environnementales du projet québécois, avant la signature définitive du contrat. Si le Sénat de l'État avait ratifié cette loi en juillet, le gouverneur se serait retrouvé avec un beau brûlot, au cœur de sa campagne électorale. Bref, non seulement il prend une décision défendable au plan financier, mais encore s'évite-t-il des débats difficiles, et se donne-t-il une corde verte, toujours utile à l'heure du scrutin.

Un peu plus tard dans la décennie, ce pourrait être une autre histoire. 70 % de l'électricité de la région de New York

est générée par des centrales thermiques, polluantes, dont on prévoit que la majorité agonisera d'ici l'an 2010. Les exigences du Clean Air Act américain ne laisseront guère d'options pour les énergies de remplacement, et la conservation finira par trouver ses limites. On s'attend donc à ce que New York reprenne à moyen terme les pourparlers, et le gouverneur Cuomo n'en a certes pas écarté l'hypothèse.

Pour le Québec, en l'état actuel du dossier, le répit est bienvenu.

D'une part il permettra enfin de tirer au clair, pour le bénéfice des citoyens, les doutes sur la nécessité du méga-projet. Hydro-Québec a toujours soutenu qu'il n'y avait pas de lien direct entre la construction de Grande-Baleine et les besoins d'exportation, qu'elle n'aménageait pas le Nord québécois pour en vendre le fruit aux Américains, comme on

Au total, l'État de New York vient de rendre service au Québec

l'en accusait. Grande-Baleine, c'était pour consommation interne, disait-on, et tout au plus les milliards de rente des contrats américains serviraient-ils à devancer les projets de centrales. Ils nous aideraient à les payer. Même pour les groupes sympathiques au projet Grande-Baleine, comme les grandes centrales syndicales en appât de création d'emplois, cette vérité révélée hydro-québécoise a toujours fait problème. En expulsant le facteur américain de l'équation, en rapatriant le débat vers les seuls besoins québécois, on verra beaucoup plus clair. On imagine mal Hydro-Québec augmenter son endettement dans des projets monstres sans une prévision à peu près inattaquable quant à la demande.

La pause permettra aussi au processus d'évaluation de s'étaler sans dommage. C'est parce que Hydro-Québec et le ministère québécois de l'Énergie étaient obsédés par l'échéance new-yorkaise qu'ils ont tenté de court-circuiter les délais d'évaluation, et se sont retrouvés devant un remède pire que le mal, ce boiteux processus d'évaluation à cinq comités parallèles mais réunis qui viennent à peine d'amorcer leurs travaux dans la cacophonie et la confusion. Il faut désormais avaler ce processus jusqu'à la lie, et il s'annonce interminable (on a entendu quelque 250 témoins jusqu'à maintenant, uniquement pour débattre des « directives » sur les sujets que touchera la future étude des impacts environnementaux du projet). L'obstruction procédurière systématique sera la règle du jeu chez les opposants, mais elle deviendra moins efficace devant un échancier souple.

Et comme Grande-Baleine ne se fera pas sans un règlement avec la population autochtone de la région, quoi qu'en disent ceux que les tactiques des Cris exaspèrent, ce délai est peut-être un don du ciel. Il est devenu évident que le dossier constitutionnel et celui de Grande-Baleine sont intimement liés, pour les stratèges autochtones. De la nouvelle constitution canadienne, si jamais elle voit le jour, les Cris peuvent désormais espérer la reconnaissance d'un « droit inhérent à l'autonomie gouvernementale ». Ils ont toutes raisons de croire que ce droit, qui leur reconnaît une souveraineté antérieure à l'établissement d'autres systèmes de droits en territoire canadien, pourrait saper les fondements légaux de la Convention de la Baie James, qu'ils ont signée en 1975. Ce qu'ils espèrent, ce ne sont pas quelques royal-ties de plus comme le prétendent de cyniques adversaires, mais la restauration de leur pleine autorité sur le territoire controversé. Ils ne sauraient, dans ces conditions, s'entendre avec le Québec sur Grande-Baleine puisque ce serait là reconnaître un régime de droit qu'ils espèrent renverser. Si le Québec et le Canada arrivent à un règlement constitutionnel en 1992, quel qu'il soit, il clarifiera la portée des revendications autochtones. On pourra alors reprendre l'étude du projet Grande-Baleine sans s'enliser constamment dans le marécage constitutionnel.

Enfin, et ce n'est pas pour déplaire à Hydro-Québec, la décision de l'État de New York modifie le rapport de forces dans les négociations avec la province de Terre-Neuve, à propos du projet de développement hydroélectrique de Churchill Falls, au Labrador. Quand le rêve de Grande-Baleine a commencé à vaciller, Québec et Terre-Neuve ont dû oublier leurs différends et étudier la possibilité d'utiliser le harnachement de la Basse-Churchill comme source de remplacement pour le contrat new-yorkais. Terre-Neuve étant le promoteur du projet, et Québec un acheteur d'énergie servant ensuite de distributeur vers New York, la province de M. Wells se trouvait en bonne position devant Hydro-Québec, demanderesse. Le projet reste intéressant mais le retrait américain lui enlève de l'urgence, et redonne au Québec des leviers qu'il perdait.

Pas de catastrophe à l'horizon, en somme. Et quand il sera revenu d'une déception personnelle qu'on imagine bien, le premier ministre et auteur de *L'énergie du Nord : la force du Québec*, M. Bourassa, admettra peut-être que M. Cuomo lui a rendu service. Le rapatriement du débat au Québec, la disparition temporaire d'un acheteur au nom duquel la planète entière se mêlait du sort des espèces québécoises — humaines, animales et végétales — c'est une précieuse occasion de refaire nos calculs, dans un minimum de calme et de clarté, enfin.

LISE BISSONNETTE



Sylviane Tramier

La fin d'une époque

VENDREDI dernier, à 11 heures 20 précises, la dernière voiture, une R 5, est sortie des chaînes d'assemblage de l'usine Renault de Billancourt. Interrogé à la télévision, un vieux « métallo » kabyle avait du mal à retenir ses larmes : « C'est la dernière. J'ai pas pu la regarder sortir, celle-là ».

Les chaînes de Renault-Billancourt se sont arrêtées. Aujourd'hui les portes de la forteresse seront fermées après 94 ans de production.

Renault-Billancourt est un mythe qui s'achève, une époque qui prend fin. Installée sur une île, l'île Seguin, dans une jolie boucle que fait la Seine à la lisière sud-ouest de Paris, l'usine de Renault-Billancourt a vu sortir sa première voiture de ses chaînes en 1898.

Cette île que l'on imagine agreste et fleurie il y a un siècle, et qui ressemble aujourd'hui à un paquebot rouillé, échoué au milieu de la rivière, a été la plus grande usine française d'automobiles et le fer de lance des revendications ouvrières. Pionnière partout : la technologie la plus avancée était pour l'île Seguin, les méthodes de gestion les plus novatrices y étaient testées, et après la Deuxième Guerre mondiale, lorsque Renault sera nationalisé, le militantisme et l'émancipation des ouvriers feront des salariés de l'île Seguin une sorte d'aristocratie ouvrière. Pendant les trente années de croissance qui ont suivi, Renault-Billancourt a symbolisé la réussite industrielle, alliée à la réussite d'un syndicalisme revendicatif.

FORTERESSE, l'île Seguin l'est à plusieurs égards : le sol, rehaussé avant la construction de l'usine pour éviter les inondations, les carcasses des édifices qui barrent le fleuve, lui donnent l'allure d'une citadelle assiégée. Forteresse ouvrière aussi où les syndicats et le Parti communiste étaient tout-puissants. La diminution de la semaine de travail, la troisième semaine de congés payés, c'est à l'île Seguin qu'on les gagnait.

Dans les années 60 et 70, l'île Seguin incarne le peuple, à quelques encablures de Saint-Germain-des-Près. Et l'on s'y presse pour porter la bonne parole : les politiciens vont y faire des discours, les têtes pensantes du pays vont y prêcher l'improbable solidarité entre le monde de l'usine et celui de l'université. Les slogans s'affirment : « Ouvriers, étudiants, même combat ! »

C'est aussi à ce moment-là, au début des années 70, que Billancourt fait appel à la main-d'œuvre immigrée. Six mille Maghrébins, de Kabylie et du sud marocains viennent former la nouvelle classe des « O.S. » (ouvrier spécialisé, c'est-à-dire sans qualifications, le premier échelon de la hiérarchie ouvrière).

EN PLEINE PÉRIODE maoïste, les militants gauchistes s'enrôlent à Renault-Billancourt pour « sensibiliser » les ouvriers et les entraîner dans la révolte. Jean-Paul Sartre vient haranguer les prolétaires à l'île Seguin. Lui-même convaincu de l'échec des thèses communistes, il refuse de l'admettre devant les ouvriers et il a cette phrase qui fera date : « Il ne faut pas désespérer Billancourt ! »

L'île Seguin a été rattrapée par la modernisation et par l'histoire. L'usine, qui fut la plus grande usine française de construction

automobile, plantée sur son île et en milieu urbain, souffre de vétusté, du manque d'espace, des difficultés d'accès. Les autres usines Renault construites loin de Paris sont plus efficaces. Le personnel de Billancourt est ramené de 30 000 à 10 000 ouvriers dans un premier temps. L'automatisation, la rationalisation sont aux commandes. Dans les années 80, la décision de fermer l'île Seguin est prise. À la fermeture aujourd'hui, il ne restait guère plus d'un millier de salariés à l'île Seguin.



Lettre de Paris

En perdant sa prépondérance industrielle, Renault-Billancourt cessait d'être le fer de lance d'un militantisme syndical — qui au demeurant, commençait à s'essouffler partout ailleurs en France.

En toute logique, et bien que les choses ne soient pas directement liées, l'île Seguin ne pouvait pas survivre bien longtemps à la chute du mur de Berlin, à l'effondrement du communisme, au déclin des syndicats français, à la débâcle des partis de gauche, à la fin des utopies. Billancourt n'est pas désespéré. Billancourt est dépassé. Fermé pour cause d'archaïsme industriel et culturel.

C'était dans une banlieue coquette et bourgeoise en bordure de Seine, qu'un jeune fils de négociant, féru de mécanique et bricoleur de génie, décidait d'installer son premier atelier de construction automobile. Louis Renault est ambitieux. Il étend rapidement son domaine. Il achète les terrains et les constructions disponibles tout autour et il convoite la petite île en face, où l'on se rend en barque le dimanche en été. Il l'achète, y aménage des ponts et y édifie « l'usine de demain ».

PENDANT la Première Guerre mondiale, Billancourt fabrique de l'armement : des chars, des obus. Louis Renault s'enrichit et devient un grand capitaine d'industrie. Ses positions en faveur de la collaboration avec les Allemands pendant la Deuxième Guerre mondiale, vaudront à Louis Renault la nationalisation de son entreprise.

Que va-t-il arriver à l'île Seguin ? La société Renault n'a pas l'intention de s'en défaire complètement. Elle compte y garder des bureaux, et peut-être même y installer son siège social. Quant au reste des 40 hectares d'ateliers et de hangars, ils seront mis en vente.

Les projets ne manquent pas : parcs de loisirs et de sports nautiques, développement résidentiel de luxe, espace culturel... et pourquoi pas un monument aux illusions perdues ? Mais il y a peu de chances que l'île retrouve ses friches, ses arbres, et ses herbes folles d'antan. À quelques minutes du centre de Paris, on ne peut se permettre de laisser une île, aussi symbolique et mythique soit-elle, aux pâquerettes et aux coquelicots.

LETTRES AU DEVOIR

L'immigrant de service

PERMETTEZ-MOI, par la présente, d'éclaircir certains de mes propos publiés le mercredi 11 mars 1992. Je me réfère ici à l'entrevue réalisée par Mme Lyne Crevier dans le cadre de la série de lectures publiques de la pièce péruvienne *La révolte*.

La frustration dont l'article fait mention ne vient pas du tout du fait d'avoir été appelé à jouer des rôles d'immigrés. Au contraire, je suis fier et heureux d'avoir pu donner, avec le concours de tous ceux qui y ont travaillé, l'humanité nécessaire aux rôles proposés dans *Les Noces de Papier*, dans *Tandem* et dans *Scoop*. Ce qui me « frustre au plus haut point » c'est le fait qu'on me propose souvent de jouer ce que j'appelle « l'immigrant de service », c'est-à-dire celui qui ne fait partie que du paysage afin de démontrer jusqu'à quel point nous vivons dans une grande ville cosmopolite, sans qu'il n'y ait le moindre intérêt pour ce personnage en tant qu'être humain pareil aux autres, avec ses vertus et ses défauts. Nous, immigrants, vivons ici, faisons partie de cette réalité et non seulement du paysage. À mon avis, l'immigré devrait être le lieu privilégié où cette intégration s'affirme et se développe.

En terminant, je voudrais remercier Mme Crevier et LE DEVOIR pour l'attention portée à notre travail.

Manuel Aranguiz
Montréal, 20 mars 1992

La tolérance québécoise

L'AMPLEUR DES réactions entourant la publication du plus récent livre de Mordechai Richler ne doit pas permettre de diminuer l'importance de la longue et glorieuse histoire de la communauté juive au Québec. Il est indéniable que cette communauté, dont le soussigné est issu, a prospéré et que cette prospérité, à tous les égards, aurait été impossible en présence d'antisémitisme institutionnalisés constant, profond et continu.

La première synagogue au Canada, Shearith Israël, fut fondée immédiatement après l'arrivée des Britanniques en 1759 et existe encore à ce jour. L'ascension de la famille Hart, au début du XIXe siècle à Trois-Rivières, la première dynastie commerciale juive au Québec, ainsi que l'élection d'un de ses membres à la législature du Bas-Canada furent des événements significatifs, non seulement pour la communauté juive, mais également pour la liberté des pratiques religieuses, culminant en l'adoption, par la législature, de la Loi sur la liberté des religions en 1832. Nous précisons que cette législature fut la première au sein de l'Empire britannique à adopter une telle loi.

L'arrivée de Juifs Allemands durant le dernier quart du XIXe siècle, précédant l'ar-

rivée de Juifs en provenance de pays de l'est de l'Europe et de Juifs Séphardiques durant le présent siècle, l'établissement et, en certains cas, la fondation de communautés à vocation religieuse, la mise sur pied d'un nombre important d'organismes sociaux, tels que l'Hôpital Général Juif de Montréal Sir M.B. Davis, l'A.H.J.M., l'Association Hébraïque Free Loan, l'Institut Saïdye Bronfman pour n'en nommer que quelques-uns, le nombre important de membres de la communauté juive exerçant des professions libérales, la création d'entreprises prospères telles que Steinberg, Seagram, et plusieurs autres, témoignent de la liberté, de la tolérance et de la compréhension dont a généralement bénéficié cette communauté au Québec.

Bien sûr, il y eut certaines manifestations sérieuses d'antisémitisme émanant de personnes, groupes, médias et membres du clergé, mais ces manifestations n'ont jamais eu pour effet d'altérer essentiellement l'atmosphère de liberté qui a permis à la communauté juive de devenir et demeurer la plus importante en nombre au Canada et ce, jusqu'à il y a environ 10 ans.

Brahm L. Campbell
Montréal, 19 mars 1992

La liberté religieuse

MONSIEUR Gilbert Tarrab se demande pourquoi nous avons encore des commissions scolaires religieuses. La réponse est simple : nous vivons encore en vraie démocratie et, en conséquence, la liberté de conscience, la liberté religieuse et la liberté pour les parents de choisir l'école de leurs enfants sont encore respectées. Du moins pour un certain temps, le temps que des in-

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice :
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

tégristes laïcs intolérants réussissent à nous emprisonner dans le goulag de leur esprit concentrationnaire. Car, depuis plus de 25 ans, ils ont l'oreille et la bénédiction du pouvoir politique et, surtout, du pouvoir médiatique dont nous espérons la même hospitalité pour nos propos.

Flagorner en plus de ça, ce monsieur nous prend pour des naïfs et voudrait nous faire lâcher la proie pour l'ombre. De plus, son discours fossilisé ressemble étrangement à celui que tiennent tous les adversaires de Dieu depuis des temps immémoriaux. Voilà de la grande, de la très grande « modernité ».

Nenni, maître renard, tout rusé que soit votre langage, à moins d'une trahison du pouvoir politique, vous n'êtes pas près de goûter à notre fromage.

Poursuivez vos voyages, maître Tarrab !
M. Archambault
Montréal, 26 février 1992

Le « jus sanguinis »

Mme Bissonnette, votre éditorial « Question aux premiers peuples » (16 mars 1992) soulève, à juste titre, l'aspect racial des demandes autochtones. Ces demandes répondent à un besoin particulier. Comment se définir sans territoires et sans langues vivantes ou religions particulières.

Pour les autochtones le jus solis sans le jus sanguinis ne rime à rien. À la souveraineté territoriale doit correspondre une souveraineté personnelle. Autrement dans quelques années ils seront submergés par la marée des migrants canadiens et perdront le contrôle de leurs territoires. Actuellement, par tactique et pour se faire entendre, ils doivent jouer la carte (et ainsi rallier les masses anglo-saxonnes à leur cause).

Ils devront ensuite faire face à la dure réalité de l'effondrement économique de l'Etat central. Effondrement structurel qui semble avoir un caractère permanent. Nous croyons que suivra la disparition ou l'amoindrissement de la plupart des mesures sociales qui caractérisent le Canada.

La possibilité est grande que notre pays passe de zone économique centrale à zone semi-périphérique ou périphérique (zone de bas salaires, de chômage et sans sécurité sociale digne de ce nom).

Dans ces circonstances les autochtones seront abandonnés à leur sort. Il est donc normal qu'ils aspirent à une base territoriale qu'ils contrôleront grâce à une politique raciale. Dès lors ils ne seront plus à la charge d'Ottawa et des provinces canadiennes.

Québec peut immédiatement reconnaître aux autochtones ces deux souverainetés dans le cadre d'un régime confédéral réel, avec droit irrévocable de sécession.

G.M. Legault
Hull, 16 mars 1992